



# FONDATION RENÉ CASSIN

Institut International des Droits de l'Homme  
International Institute of Human Rights

1969 – 2019

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



# LE MOT DU PRÉSIDENT



© Claude Truong-Ngoc

## DANS CE NUMÉRO

<b>MOT DU PRÉSIDENT</b> .....	<b>03</b>
<b>L'ÉQUIPE</b> .....	<b>04</b>
<b>ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES</b>	
La Fondation René Cassin.....	<b>05</b>
Donateurs et Partenaires .....	<b>05</b>
<b>ENSEIGNEMENT</b>	
<b>Sessions de formation en France</b>	
• Formation Intensive sur le droit des réfugiés .....	<b>06</b>
• Session d'été .....	<b>10</b>
<b>Formation continue</b>	
• Philanthropie et Droits Fondamentaux.....	<b>16</b>
<b>La Clinique des Droits de l'Homme</b> .....	<b>17</b>
<b>Sessions de formation à l'étranger</b>	
• Session de formation à Bamako (Mali) .....	<b>19</b>
• Session de formation à Lima (Pérou) .....	<b>23</b>
• Session de formation de Yaoundé (Cameroun) .....	<b>26</b>
• Session de formation de Tunis (Tunisie) .....	<b>29</b>
• Session de formation de Buenos Aires (Argentine) .....	<b>33</b>
• Session de formation de Tbilissi (Géorgie) .....	<b>38</b>
• Session de formation de Dakar (Sénégal) .....	<b>40</b>
• Session de formation de Beyrouth (Liban) .....	<b>45</b>
• Session de formation de Port-au-Prince (Haïti) .....	<b>48</b>
<b>ACTIVITÉS DE RECHERCHE</b>	
• Colloque annuel de la Fondation.....	<b>52</b>
• Colloque .....	<b>55</b>
• « Les droits humains comparés : à la recherche de l'universalité des droits humains »	
• Séminaire sur les disparitions forcées .....	<b>58</b>
• Prix de thèse.....	<b>61</b>
• Publication.....	<b>62</b>
<b>AUTRES ACTIVITÉS</b>	
• Le Concours européen de plaidoiries René Cassin .....	<b>63</b>
• Le Concours de plaidoiries de Budapest .....	<b>66</b>
• Présentation d'ouvrage .....	<b>66</b>
<b>NOTRE PROGRAMME 2019</b> .....	<b>67</b>

Après une année 2017 très féconde sur le plan des activités et notamment de la demande de formations de la part de nombreux partenaires hors de France et d'Europe, mais décevante et préoccupante sur le plan financier, l'année 2018, pour la Fondation René Cassin-Institut International des Droits de l'Homme, a été aussi riche en événements et en actions, et elle a marqué un redressement financier qu'il importe de continuer et d'intensifier.

Les activités classiques, qui sont détaillées dans ce rapport, sont restées à un niveau élevé en nombre et en qualité : sessions d'enseignement « strasbourgeoises » de juin et juillet (formation intensive sur le droit des réfugiés et session d'été consacrée aux défenseurs des droits) ; et pas moins de neuf sessions délocalisées : dans l'ordre chronologique, elles se sont déroulées à Bamako, à Lima, à Yaoundé, à Tunis (pour la première fois), à Tbilissi, à Buenos Aires, à Dakar, à Port-au Prince et finalement à Beyrouth. La langue des cours était le français, sauf à Lima et à Buenos Aires (en espagnol), à Tbilissi (en anglais) et à Beyrouth (en arabe et en français). Elles ont ainsi permis de drainer un public local et régional de participants, généralement très motivés, et très satisfaits des cours dispensés par d'éminents spécialistes de différentes nationalités.

Comme c'est l'usage depuis plusieurs années notre Fondation a collaboré avec la Faculté de droit de Strasbourg (sous la houlette de Madame le Professeur Peggy Ducoulombier), du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des droits de l'homme pour le déroulement du Concours de plaidoiries René Cassin, dont le succès croissant se mesure en nombre d'équipes d'étudiants candidates au concours. La finale, dans la salle d'audiences de la CEDH, a été présidée par M. Harry Roselmack, journaliste et réalisateur, et ambassadeur de bonne volonté de la Fondation.

Comme c'est également devenu habituel, la Fondation a coopéré avec une autre Faculté, celle du Mans cette année, pour organiser un colloque académique, d'un grand intérêt, sur les droits de l'homme et la mer, en mai, grâce à l'initiative de Mme Hélène Raspail, Maître de conférences.

Les Prix de thèse René Cassin, en anglais et en français, ont été décernés aux lauréats respectifs au début de la session d'été.

La clinique des droits de l'homme a continué à fonctionner de façon satisfaisante.

Nous avons aussi publié un ouvrage chez Pedone, notre partenaire éditorial. Et l'Association des amis de la Fondation, après des débuts laborieux, s'est relancée de façon prometteuse, et nous avons besoin d'elle.

Quelques activités « éparses » ont montré qu'il se passe toujours quelque chose Allée René Cassin ! A titre d'exemple, nous avons organisé au Conseil de l'Europe à la demande du Japon, qui y a le statut d'observateur, un séminaire sur le grave problème des disparitions forcées (avec une présence internationale et celle du Professeur Emmanuel Decaux, ancien président du Comité Onusien compétent). Nous avons aussi accueilli la présentation d'un ouvrage important sur la Fédération de Russie et la CEDH (sous la direction des Professeurs Lauri Malksoo et

Wolfgang Benedek).

Nous avons participé à un colloque de la Ville de Strasbourg sur la Déclaration universelle des droits de l'humanité. Il faut encore mentionner le séminaire tenu par la Fondation, le Barreau de Strasbourg (M. le Bâtonnier Christophe Darbois) et la délégation régionale de la Fondation de France (M. Jean- Damien Collin) sur le sujet très judicieux « philanthropie et droits fondamentaux ».

Ce dernier thème me servira de transition pour parler des aspects financiers de nos activités. De même qu'il existe depuis quelques années, dans plusieurs pays, une vraie crise des droits et libertés, on perçoit, en France et ailleurs, une crise ou en tout cas un déclin de la philanthropie et de la solidarité. Institué il y a trois ans par décret, notre statut nouveau de Fondation d'utilité publique devait nous permettre de recueillir plus facilement dons et mécénats privés et de nous affranchir en partie du besoin de subventions publiques. Malheureusement, cela ne s'est pas avéré si facile. S'il faut remercier de grand cœur les donateurs et mécènes qui nous aident en effet pour nos activités, en particulier délocalisées, leur nombre et le montant de leurs efforts sont insuffisants.

Cela va nous obliger à contenir nos dépenses (c'est déjà commencé), à augmenter nos ressources propres, à repenser l'organisation de nos actions, enfin à relancer les demandes dirigées vers nos membres institutionnels, qui font partie de notre Conseil d'administration (quatre ministères, la Région Grand Est et la Ville de Strasbourg). Nous voulons rester fidèles à la vocation donnée par Cassin quand il a créé, il y a cinquante ans cette année, l'Institut international des droits de l'homme à la suite de sa réception du Nobel. Nous ne souhaitons donc pas nous transformer en société de services avec des prestations « commerciales », mais demeurer un organisme à but non lucratif, indépendant et ouvert au plus grand nombre. Cette fidélité est consubstantielle à notre équipe – que je remercie chaleureusement pour son travail et son dévouement, en y incluant bien entendu nos enseignants de partout, et en adressant une mention spéciale à notre directeur, Sébastien Touzé, qui se multiplie à sa tête depuis le décès du regretté Jean- François Flauss, disparu en 2010. Mais cette fidélité est aussi un devoir impérieux. Elle l'est d'autant plus qu'elle nous est réclamée par ceux, toujours plus nombreux, qui veulent avoir des outils juridiques pour lutter en faveur des droits humains, et que les menaces et atteintes sont fortes. Le récent attentat de Strasbourg – capitale européenne des droits de l'homme et siège des institutions européennes (dont la nôtre) ! - l'a rappelé de façon cruelle.

Je finirai par une note optimiste. Le 18 janvier de l'année qui commence, celle du cinquantenaire donc, Cassin et la Fondation sont en quelque sorte fêtés par la plantation dans notre jardin d'un rejeton de l'Arbre de Guernica. Ce cadeau de la communauté Basque espagnole est tout un symbole. Celui du triomphe de la paix sur la guerre et de l'espoir sur les désillusions. On ne pouvait mieux commencer 2019.

Jean-Paul COSTA  
Président de la fondation René Cassin,  
Ancien Président de la CEDH

# L'ÉQUIPE

## BUREAU

Jean-Paul COSTA, Président  
Françoise TULKENS, Vice-Présidente  
Luis JIMENA QUESADA, Secrétaire général  
Jean-Pierre WACKER, Trésorier

## DIRECTION

Sébastien TOUZÉ, Directeur

### SESSIONS DE FORMATION DÉLOCALISÉES

Elsa ZIMMER,  
Chargée de programmes  
Muriel SOGNIGBÉ SANGBANA,  
Chargée de programmes

FORMATION INTENSIVE SUR  
LE DROIT DES RÉFUGIÉS  
Muriel SOGNIGBÉ SANGBANA,  
Chargée de programmes

### RECHERCHE - SÉMINAIRES FORMATION CONTINUE DOCUMENTATION & COMMUNICATION

Agathe PETIT,  
Assistante de recherche

Evangelia VASALOU,  
Assistante de recherche

### ADMINISTRATION FINANCES & SESSION D'ÉTÉ

Kathy BINGLER,  
Responsable administrative  
et financière

Anne-Laure SÉNÉ,  
Assistante de direction



# ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES

## LA FONDATION RENÉ CASSIN – INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

L'Institut International des Droits de l'Homme est devenu une Fondation reconnue d'utilité publique par un décret pris en Conseil d'État et publié au Journal Officiel le 13 décembre 2015. Ce changement de statut permet à la nouvelle Fondation d'avoir les moyens de ses ambitions et de continuer à travailler en faveur de la protection et de la promotion des Droits de l'Homme en France et dans le monde.

La structure de la Fondation :

Jean-Paul COSTA, Président  
Françoise TULKENS, Vice-Présidente  
Luis JIMENA QUESADA, Secrétaire Général  
Jean-Pierre WACKER, Trésorier  
Sébastien TOUZÉ, Directeur

## DONATEURS ET PARTENAIRES

**Grâce au soutien de ses donateurs et partenaires, la Fondation peut mettre en place et développer ses activités de formation et de recherche. Les activités de la Fondation sont soutenues par :**

Agence Universitaire de la Francophonie, Ambassade de France au Cameroun, Ambassade de France au Liban, Ambassade de France au Mali, Ambassade de France en Argentine, Association des Amis de la Commission européenne des droits de l'homme, Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, Barreau de Strasbourg, Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (BRAO-HCDH), Caisse d'Épargne Grand Est Europe, Centre de Recherche et de Documentation Européennes et Internationales (CRDEI), Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD), Comité Sénégalais des Droits de l'Homme (CSDH), Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDDH), Conseil de l'Europe, Conseil interrégional des notaires de la Cour d'Appel de Colmar-Metz, Coopération Régionale Française pour l'Amérique du Sud, Country Office of the International Criminal Court in Georgia, Cour européenne des droits de l'homme, Délégation de l'Union européenne à Dakar, Délégation de l'Union européenne en Haïti, Délégation Régionale de Coopération pour le Cône Sud et le Brésil, Division des droits de l'homme de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), Ecole Citoyenne et Politique de Yaoundé (ECPY), Ecole de la Magistrature (EMA), Ecole Régionale des Avocats du Grand-Est (ERAGE), Editions Pedone, Editions LexisNexis, European University of Tbilisi, Faculté de Droit de l'Université de Buenos Aires, Faculté de Droit, Sciences Politiques et Gestion de Strasbourg, Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, Fondation Marangopoulos, Gilbert Cassin, Hermès International, Initiative de la Société Civile (ISC), Institut de la démocratie et des droits de l'homme de l'Université Pontificale Catholique du Pérou, Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), Institut Français de Buenos Aires, International Black Sea University of Tbilisi, Laboratoire de Droit International, Juridictions Internationales et Droit Constitutionnel Comparé de la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis, Konrad-Adenauer Stiftung, Bureau Tunisie/ Algérie (KAS), Lise Aylin Kaya, MédiaDroit, Ministère de la Justice du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, Ministère français de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), Observatoire International de la Démocratie et de la Gestion des Crises et des Conflits (OIDE), Organisation Internationale de la Francophonie, Région Grand Est, Région Nouvelle-Aquitaine, Représentation en France du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe du Danemark, Représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe du Luxembourg, Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe, Sciences Po Strasbourg, Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Haïti, Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Sénégal, Université Al-Jinan de Tripoli, Université de Bordeaux, Université de Strasbourg, Ville de Strasbourg.

# SESSIONS DE FORMATION EN FRANCE

## 1. SESSIONS D'ENSEIGNEMENT

### FORMATION INTENSIVE SUR LE DROIT DES RÉFUGIÉS

La formation intensive sur le droit des réfugiés est le nouvel intitulé du Cours d'été sur le droit des réfugiés organisé par la Fondation René Cassin et la Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) en France.

Cette 21ème Formation intensive s'est tenue au Centre Culturel Saint-Thomas de Strasbourg du 18 au 29 juin 2018. Les enseignements ont été dispensés en français, par des experts du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, ainsi que par des spécialistes du monde académique, institutionnel et judiciaire.



### PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Allocutions de bienvenue	Jean-Paul COSTA, Président de la Fondation René Cassin, Ancien Président de la Cour européenne des droits de l'homme Ralf GRUENERT, Représentant en France du Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations Unies
Conférence inaugurale : La protection des réfugiés dans le contexte des migrations mixtes	Ralf GRUENERT, Représentant en France du Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations Unies
Exercice de simulation d'une juridiction : encadrement	Muriel SOGNIGBE SANGBANA, Chargée de programmes, Fondation René Cassin Dia Jacques GONDO, Administrateur principal chargé de la protection, HCR Paris
Exercice de simulation d'une juridiction : décisions et débriefing	Hélène RASPAIL, Maître de conférences à l'Université du Maine – Juge-avocat HCR auprès de la CNDA
Droit des réfugiés et droit international des Droits de l'Homme : l'apport des organes de traités des Nations Unies au droit des réfugiés	Marie Joseph AYISSI, Chargé des Droits de l'Homme au Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme
Le HCR : son mandat et ses activités	Dia Jacques GONDO, Administrateur principal chargé de protection, UNHCR Paris
Le statut de réfugié : inclusion dans le champ de la Convention de Genève	Jean-Yves CARLIER, Professeur à l'Université Catholique de Louvain, Avocat
Le statut de réfugié : exclusion et cessation	Jean-Yves CARLIER, Professeur à l'Université Catholique de Louvain, Avocat
Le principe de non-refoulement et les droits des réfugiés	Niki ALOUPI, Professeur de droit public, Université de Strasbourg
La protection des réfugiés dans le contexte d'afflux massifs	Dia Jacques GONDO, Administrateur principal chargé de protection, UNHCR Paris
Réinstallation et autres voies d'accès légal aux pays tiers	Dia Jacques GONDO, Administrateur principal chargé de protection, UNHCR Paris

THÈMES	INTERVENANTS
Cadre d'action global pour les réfugiés « Comprehensive Refugee Response Framework », ou « CRRF »	<b>Mamadou Dian BALDE</b> , Directeur-Adjoint de la Division de la Résilience et des Solutions, UNHCR Genève
Table ronde : Le statut de réfugié : Regards croisés sur les différentes procédures de détermination du statut de réfugié	<b>Comlan Sosthène SYDOL</b> , Chargé d'Eligibilité et d'enregistrement, CNAR-Bénin <b>Djamila ALASSANE CHEKARAOU</b> , Directrice Régionale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés, Niger <b>Fulbert KONDZOKA</b> , Chef du service de l'admission des étrangers à la Direction de l'immigration, Congo
Les politiques européennes en matière d'asile et d'immigration	<b>Sylvie SAROLEA</b> , Professeur à l'Université catholique de Louvain, Avocate
La Cour européenne des droits de l'homme face à la crise des migrants et des réfugiés	<b>Linos-Alexandre SICILIANOS</b> , Vice-Président de la Cour européenne des Droits de l'Homme
Table Ronde : Présentation des activités du HCR-Strasbourg avec ses interlocuteurs du Conseil de l'Europe en matière de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des femmes	<b>Roland-François WEIL</b> , Représentant de l'UNHCR auprès des Institutions européennes, Strasbourg <b>Chantal GALLANT</b> , Juriste, Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des Droits de l'Homme <b>Cécile GRÉBOVAL</b> , Responsable de programme, Unité Égalité de genre, Direction générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe
Les déplacés internes	<b>Caterina LUCIANI</b> , Administrateur associé chargé du perfectionnement du personnel, protection et groupes sectoriels, UNHCR Budapest
La protection des enfants non-accompagnés en besoin de protection internationale	<b>Véronique LERCH</b> , Consultante indépendante des Droits de l'Homme
L'apatridie : Cadre juridique, mandat et action du HCR	<b>Emmanuelle MITTE</b> , Administratrice Principale Chargé de protection (Apatridie), UNHCR Bruxelles
Cérémonie de clôture	<b>Muriel SOGNIGBE SANGBANA</b> , Chargée de programmes, Fondation René Cassin <b>Dia Jacques GONDO</b> , Administrateur principal chargé de la protection, HCR Paris

## BILAN

**Cette année, la formation intensive sur le droit des réfugiés a accueilli 48 participants dont 29 femmes et 19 hommes de 18 nationalités différentes.** Cette formation est un des rares cours francophones dispensés en droit international des réfugiés ainsi que sur les problématiques internationales et régionales touchant aux questions de réfugiés et de personnes déplacées. La qualité des interventions est directement liée au choix des intervenants, à l'expérience de terrain ou à l'expertise académique. Les participants sont eux-mêmes, pour la grande majorité, des praticiens et le but recherché à travers le cours est de leur permettre d'avoir des outils utiles pour guider, au-delà des textes juridiques, leur pratique de la protection internationale des réfugiés.

Les intervenants ont contribué à créer une ambiance de travail stimulante et enrichissante, en donnant des exemples concrets de mise en œuvre des principes de la protection internationale, et en suscitant également les réactions et commentaires de la part des participants sur leurs propres expériences. La formation a permis d'engager des discussions animées et une réflexion fructueuse sur la protection, la défense et la promotion du droit des réfugiés. La sélection des candidats a été réalisée conjointement par la Fondation René Cassin et le HCR et a permis de réunir un auditoire d'excellente qualité.

De manière générale, les participants, déterminés à garder contacts entre eux, ont apprécié l'ambiance générale du cours, les relations créées entre eux, ainsi que les contacts avec les différents intervenants. Les participants ont relevé la grande qualité des présentations, le choix des thèmes retenus, les documents de travail et les divers supports. Les enseignements délivrés et le programme de manière générale ont été de grande qualité. L'exercice de simulation de juridiction a été très apprécié par les participants. Ce cas leur a permis, en effet, d'aborder les problématiques vues en cours, dans le cadre d'un exercice pédagogique qui a changé le rythme des cours magistraux.





**SESSION D'ÉTÉ**  
**LES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME**



**PRESENTATION ET OBJECTIFS**

Créée pour la première fois en 1970 par René Cassin, fondateur de l'Institut International des Droits de l'Homme, la session d'été vise à perfectionner les connaissances en droit international des Droits de l'Homme des praticiens du droit ; enseignants et chercheurs ; étudiants de niveau avancé ; personnels d'organisations régionales et internationales et d'ONG ; autorités nationales et locales ; et de toute personne intéressée. Chaque année, cette session se concentre sur l'étude d'un thème particulier, tout en permettant aux participants de se familiariser avec les différents systèmes universels et régionaux de protection des Droits de l'Homme.

Cette 49ème session d'été s'est déroulée dans les locaux de l'ERAGE à Strasbourg, du 2 au 20 juillet et portait sur le thème « Les défenseurs des Droits de l'Homme ». Les cours étaient dispensés en français, anglais et espagnol.

Cette session de formation était destinée aux :

- Enseignants et Chercheurs
- Membres d'Organisations Non Gouvernementales
- Membres de professions juridiques
- Fonctionnaires nationaux et internationaux
- Étudiants de niveau avancé dans les sciences juridiques, politiques, humaines et sociales
- Autres professions concernées par les Droits de l'Homme

**PROGRAMME**

THÈMES	INTERVENANTS
<b>Cours thématiques</b>	
Discours d'ouverture	<b>Guido RAIMONDI</b> , Président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme
Allocutions de bienvenue	<b>Jean-Paul COSTA</b> , Président de la Fondation René Cassin, Ancien Président de la Cour européenne des Droits de l'Homme, Président des RCA <b>Sébastien TOUZÉ</b> , Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur, Université Panthéon-Assas (Paris II), Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies
Conférence inaugurale – Défenseurs des droits de l'homme en danger, quel rôle pour la communauté internationale ?	<b>Michel FORST</b> , Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
Défenseurs des droits de l'homme, affûtez vos armes !	<b>Inge HERBERT</b> , Directrice Afrique de l'Ouest – Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté
Témoignage – Le diplôme de la Fondation René Cassin	<b>Nadia NAHMAN</b> , Membre de l'Association des amis de l'IIDH-Fondation René Cassin, Doctorante à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), Diplômée de la Fondation René Cassin

THÈMES	INTERVENANTS
Remise du Prix de thèse René Cassin 2018	Prix francophone par : <b>Jean-Marc THOUVENIN</b> , Professeur agrégé de droit public, Directeur du CEDIN et du Collège international de droit, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense English-speaking Prize by : <b>Jean-Paul COSTA</b> , President of the Fondation René Cassin – International Institute of Human Rights, Former President of the European Court of Human Rights, President of the RCA
<b>Conférences thématiques</b>	
Conférence thématique 1 - Défense préventive à travers l'éducation aux droits de l'homme	<b>Jules AKEZE</b> , Educateur aux droits humains, Ingénieur Facilitateur de développement, Université de Maroua
Conférence thématique 2 - Développements récents du droit applicable à l'esclavage, la servitude et au travail forcé	<b>Bénédicte BOURGEOIS</b> , Juriste, Membre de «The law in Slavery and Freedom Project», Université du Michigan
Conférence thématique 3 - Le mécanisme de la Rapporteuse spéciale sur les défenseurs des droits de l'homme en Afrique	<b>Reine ALAPINI GANSOU</b> , Avocate au Barreau du Bénin, Juge à la Cour Pénale Internationale
Conférence thématique 4 - Après l'accord de paix, quelles perspectives pour la défense des droits de l'homme en Colombie ?	<b>Julián ARIZA</b> , Avocat, Comité de Solidaridad con los Presos Políticos
Conférence thématique 5 - La protection des défenseurs des droits de l'homme en Afrique : les initiatives nationales et régionales à l'épreuve de la pratique	<b>Matthieu BAGARD</b> , Avocat au Barreau de Paris, Cabinet Navacelle
Conférence thématique 6 - The role of Human Rights Defenders and the situation of vulnerability in the Americas	<b>Clara BURDANO HERRERA</b> , Postdoctoral Research Fellow, Department of European, Public and International Law and Human Rights Centre, Ghent University
Conférence thématique 7 - Regional Protection of Human Rights Defenders in Africa	<b>Roger-Claude LIWANGA</b> , Adjunct Professor at Emory University Law School, Fellow at Harvard FXB Center for Health and Human Rights
Conférence thématique 8 - Between the devil and the deep sea - Human Rights Defenders in the context of business operations in Southeast Asia	<b>Sutharee WANNASIRI</b> , Thailand Human Rights Specialist, Fortify Rights

THÈMES	INTERVENANTS
Conférence thématique 9 - Droits Humains et protection de la nature : Deux concepts incompatibles au détriment des peuples autochtones ?	<b>Fiore LONGO</b> , Directrice, Survival International
Conférence thématique 10 - Rôle des défenseurs des droits de l'homme dans la prévention et réponses à l'utilisation des enfants dans les conflits armés	<b>Rémy DJAMOISS</b> , Journaliste Formateur, Président du Centre pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Homme
Conférence thématique 11 - Challenges migratoires et des sociétés interculturelles	<b>Cédric BISCHETTI</b> , Président et Fondateur, Makers for Change
<b>Cours introductif</b>	
	Français : <b>Olivier De SCHUTTER</b> , Professeur, l'Université Catholique de Louvain, Co-président du Groupe international d'experts sur les systèmes d'alimentation durables (IPES-Food), Membre du Comité des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux, culturels Anglais : <b>Philip LEACH</b> , Professor, Director of the European Human Rights Advocacy Centre, School of Law, Middlesex University London Espagnol : <b>Mikel MANCISIDOR</b> , Profesor, Universidad de Deusto, Ex-Director del Centro UNESCO del País Vasco, Miembro del Comité de los Derechos Economicos, Sociales y Culturales de las Naciones Unidas
Droit international des Droits de l'Homme	
<b>Cours Fondamentaux</b>	
	Français : <b>Peter LEUPRECHT</b> , Professeur, Département des Sciences juridiques, Université du Québec à Montréal Anglais : <b>Lukas MACHON</b> , Human rights Officer, Petitions and Inquiries Section, Human Rights Treaties Division, Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights Espagnol : <b>Fabian SALVIOLI</b> , Profesor, Director del Instituto de Derechos Humanos, Universidad Nacional de La Plata, Ex-Presidente del Comité de Derechos Humanos de la Organización de Naciones Unidas
Le système de protection des Droits de l'Homme des Nations Unies et de ses institutions spécialisées	
Le système européen de protection des Droits de l'Homme	Français : <b>Mustapha AFROUKH</b> , Maître de conférences, Université de Montpellier Anglais : <b>Rick LAWSON</b> , Professor, Leiden University Law School - Chaire Marangopoulos Espagnol : <b>Laurence BURGORGUE-LARSEN</b> , Profesora, Universidad Panthéon-Sorbonne (Paris I)

THÈMES	INTERVENANTS
Le système interaméricain de protection des Droits de l'Homme	Français : <a href="#">Monica PINTO</a> , Professeur, Université de Buenos Aires Anglais : <a href="#">Antonio Augusto CANCELADO TRINDADE</a> , Judge, International Court of Justice, Professor Emeritus of the University of Brasilia, Former President of the Inter-American Court of Human Rights Espagnol: <a href="#">Francisco José EGUIGUREN PRAELI</a> , Profesor principal de la Pontificia Universidad Católica del Perú, Miembro de la Comisión Interamericana de Derechos Humanos
Le système africain de protection des Droits de l'Homme	Français : <a href="#">Muriel SOGNIGBE SANGBANA</a> , Chargée de programmes, Fondation René Cassin Anglais : <a href="#">Rachel MURRAY</a> , Professor, Director of the Human Rights Implementation Centre, University of Bristol Law School
Conférences spéciales	
Bilans et perspectives du Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies	<a href="#">Fabian SALVIOLI</a> , Professeur, Directeur de l'Institut des Droits de l'Homme, Universidad Nacional de La Plata, Ancien Président du Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies
Cours Spéciaux	
La Charte arabe des Droits de l'Homme	Français : <a href="#">Tarek MAJZOUB</a> , Professeur, Université la Sagesse de Beyrouth, Magistrat au Conseil d'Etat libanais Anglais : <a href="#">Ibrahim M.H. ALJAZY</a> , Associate Professor, University of Jordan, Lawyer and Senior Partner at Aljazzy & Co
La protection des Droits de l'Homme en Asie	Français : <a href="#">Sebastien GILLIOZ</a> , Responsable Droits de l'Homme, Section Asie-Pacifique, Division de la coopération technique et des opérations de terrain, Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme Anglais : <a href="#">Debbie STOTHARD</a> , Secretary General, International Federation for Human Rights, Coordinator of the Alternative ASEAN Network on Burma
Diplôme de la Fondation René Cassin – Séminaires de préparation	Français : <a href="#">Marjorie BEULAY</a> , Maître de conférences, Université Picardie Jules Verne Anglais : <a href="#">Emmanuel GIAKOUMAKIS</a> , Associate, Volterra Fietta (London), Laureate of the Fondation René Cassin's Diploma

THÈMES	INTERVENANTS
Association des amis de l'IIDH – Fondation René Cassin : présentation et objectifs	<a href="#">Nadia NAHMAN</a> , Membre de l'Association des amis de l'IIDH-Fondation René Cassin, Doctorante à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), Diplômée de la Fondation René Cassin
Conférence de clôture – Les Droits de l'Homme à l'épreuve du terrorisme	<a href="#">Christine LAZERGES</a> , Présidente de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), Professeur émérite, Université Paris I Panthéon Sorbonne
Cérémonie de clôture	<a href="#">Jean-Paul COSTA</a> , Président de la Fondation René Cassin, Ancien Président de la Cour européenne des Droits de l'Homme, Président des RCA <a href="#">Sébastien TOUZÉ</a> , Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur, Université Panthéon-Assas (Paris II), Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies

## BILAN

La 49<sup>ème</sup> session d'été a accueilli 169 participants principalement originaires d'Europe occidentale et d'Afrique. Durant 3 semaines, les participants ont eu l'occasion de suivre des cours fondamentaux et des cours thématiques en lien avec les Droits de l'Homme et les défenseurs de ces droits. Ils ont ainsi pu balayer les problématiques liées à l'efficacité de la protection des Droits de l'Homme, et notamment les questions liées aux récentes actions des lanceurs d'alerte. Les enseignements étaient dispensés par des universitaires et professionnels issus de divers milieux et venant de nombreux pays. Ces semaines d'intense formation ont été ponctuées par des sides-events tels que des cocktails, des visites culturelles ou encore la projection du long-métrage « Fractures » réalisé par Harry Roselmack. Cette projection était suivie d'un débat avec les participants de la session d'été.

## LE DIPLÔME DE LA FONDATION

Le diplôme de la Fondation est ouvert aux participants de la session d'été qui disposent déjà de solides connaissances en droit international et comparé des Droits de l'Homme (niveau post-gradué, LLM ou Master).

Distinct du certificat de réussite, les examens se composent de trois épreuves (écrite, pratique et orale) et demandent un niveau très élevé de connaissances.

La liste des lauréats du diplôme et toutes les informations relatives à celui-ci sont disponibles sur notre site internet.



## 2. LA FORMATION CONTINUE

Dans le cadre des 70 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et des 50 ans du Prix Nobel de René Cassin, la Fondation René Cassin, la Fondation de France et l'Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg ont organisé un séminaire portant sur le thème « Philanthropie et Droits fondamentaux ».

La philanthropie et les droits fondamentaux semblent avoir des rapports lointains, si ce n'est que l'une et les autres procèdent d'une inspiration humaniste. En fait, les relations sont plus étroites. Les droits de l'homme comprennent aussi les droits économiques, sociaux et culturels, comme l'énonce la Déclaration universelle, qui fêtait ses 70 ans le 10 décembre.

Les citoyens sont créanciers de ces droits mais aussi débiteurs d'une obligation d'agir, d'un devoir de contribuer et d'aider. Dans les entreprises, le respect des droits fondamentaux est plus qu'une exigence de bienveillance, qui pourrait confiner au paternalisme ; c'est une source de paix sociale et de croissance économique.

Sur ces thèmes riches et complexes sont intervenus :

Jean-Damien COLLIN, Délégué général de la Fondation de France Grand Est,  
Jean-Paul COSTA, Président de la Fondation René Cassin,  
Christophe DARBOIS, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Strasbourg  
Marie-Laure MUCHERY, Responsable Fondations et Programmes Solidarités Internationales de la Fondation de France,  
Anna STRIETHORST, ARIADNE network, European Funders for social changes and human Rights,  
Juliette DECOSTER, Fondation Charles Leopold Mayer,  
Patrice Meyer BISCH, Philosophe, Président de l'Observatoire de la Diversité et des Droits Culturels et de la Chaire UNESCO des Droits Humains et de la Démocratie de Fribourg.

Cette rencontre était validée au titre de la formation continue des avocats.



## 3. LA CLINIQUE DES DROITS DE L'HOMME

La rentrée de la Clinique des droits de l'homme de Strasbourg a eu lieu le 12 décembre 2018 pour les deux promotions, soit 11 étudiants. La formation se déroule sur deux ans et allie formation théorique en droit international des droits de l'homme et formation pratique par le traitement d'affaires contentieuses ainsi que par la coopération avec divers acteurs intervenant dans le domaine des droits de l'homme.

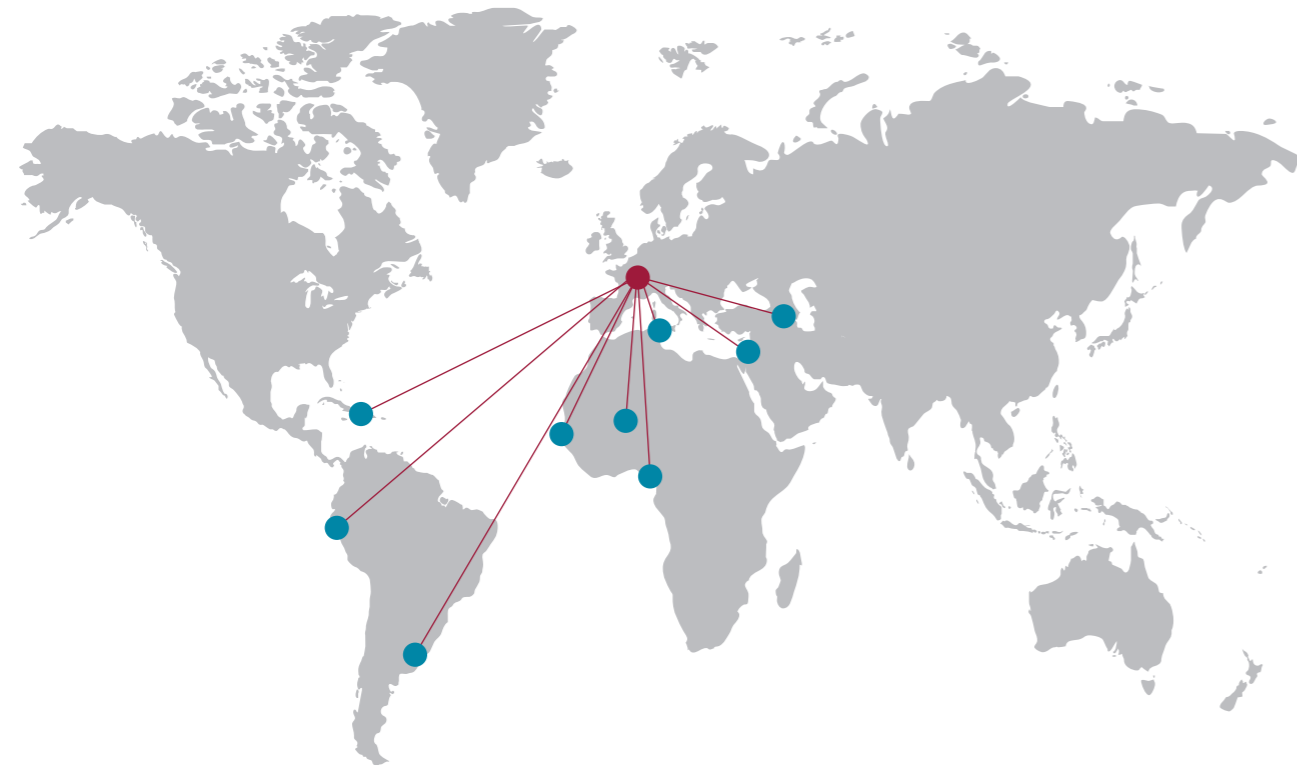
Les cliniciens sont amenés à travailler avec des partenaires qui sollicitent la Clinique sur différents thèmes ou problèmes juridiques mais également par groupes sur des thèmes proposés par les étudiants ou les professeurs encadrant cette formation. Ils suivent également des cours à la Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion de Strasbourg et des séminaires dispensés par des experts nationaux et internationaux qui ont lieu dans les locaux de la Fondation.



# SESSIONS DE FORMATION A L'ÉTRANGER



La Fondation René Cassin organise, tout au long de l'année, des sessions de formation dans divers pays dont l'objectif est de promouvoir l'enseignement, principalement en droit international des Droits de l'Homme, et de contribuer au renforcement des capacités des acteurs intervenant dans ce domaine. Ces sessions, mises en place grâce à de nombreux partenariats, répondent à une forte demande de formation de la part des professionnels. Elles sont organisées en priorité dans des régions du monde où le manque de formation nuit à la mise en place d'un système efficace de protection et de promotion des Droits de l'Homme.



## Sessions délocalisées de l'IIDH en 2018 :

- Bamako, Mali
- Lima, Pérou
- Yaoundé, Cameroun
- Tunis, Tunisie
- Tbilissi, Géorgie
- Buenos Aires, Argentine
- Dakar, Sénégal
- Beyrouth, Liban
- Port-au-Prince, Haïti

## BAMAKO, MALI

### LE PROCÈS PÉNAL INTERNATIONAL

#### PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La 5<sup>ème</sup> session délocalisée de la Fondation René Cassin qui s'est tenue à Bamako du 5 au 10 février 2018 a été organisée en partenariat avec la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté (ci-après FNF) et la Division des Droits de l'Homme de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (DDH-MINUSMA). Elle a été initiée et mise en place en 2014 en réponse à la crise que traversait le pays du fait de l'instabilité politique et sécuritaire qui a suivi le coup d'état militaire de 2012.

Il s'agit, à travers l'organisation de cette session de formation en droit international pénal, droit international humanitaire et droit des réfugiés d'outiller les acteurs concernés pour une bonne gestion de la période post-confliktuelle avec une meilleure prise en charge des libertés et des droits fondamentaux des citoyens ainsi que pour le renforcement de l'État de droit et de la culture démocratique au Mali. Il s'agissait pour les initiateurs du projet, de créer un cadre d'échange, de dialogue et de réflexion pour l'émergence d'une nouvelle citoyenneté qui repose sur l'égalité en droit et en devoir, mais surtout devant la loi dans un État de droit fonctionnel.

L'objectif de la session de Bamako est d'offrir à un public francophone, originaire de la zone sahélo-saharienne et issu de la famille judiciaire, des organisations de Droits de l'Homme et des forces de l'ordre ainsi qu'aux officiels gouvernementaux, un accès à un enseignement d'excellence dans le domaine du droit international pénal et des Droits de l'Homme et de contribuer à la promotion de ces derniers dans le cadre des institutions nationales en l'occurrence judiciaires. Cette formation vise à renforcer chez les participants une compréhension commune tant des nouveaux défis qui affectent la protection internationale des Droits de l'Homme que des actions qui permettent un renforcement des mécanismes de protection en faveur de ceux-ci et plus largement de l'État de droit en Afrique. En effet, le renforcement des réflexes juridiques et de la connaissance des instruments juridiques internationaux permettent une meilleure connaissance et une meilleure appropriation des Droits de l'Homme par les groupes ciblés, condition indispensable à la pleine jouissance de ces droits par tous.





## PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Allocutions de bienvenue	<p><b>Dietrich BECKER</b>, Ambassadeur d'Allemagne au Mali</p> <p><b>Sébastien TOUZÉ</b>, Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur, Université Panthéon-Assas (Paris II), Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies</p> <p><b>Evelyne DECORPS</b>, Ambassadeur de France au Mali</p> <p><b>Guillaume NGEFA-A. ANDALI</b>, Directeur de la Division des droits de l'homme, Représentant du Haut-Commissaire aux droits de l'homme au Mali</p> <p><b>Jules MAATEN</b>, Directeur régional Afrique sub-saharienne de la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté</p> <p><b>Kadidia SANGARE COULIBALY</b>, Ministre des droits de l'homme</p> <p><b>Manassa DANIOKO</b>, Présidente de la Cour constitutionnelle</p> <p><b>Mbaranga GASARABWE</b>, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies</p> <p><b>Soyata MAIGA</b>, Présidente de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples</p>
Droit International des Droits de l'Homme	<b>Sébastien TOUZÉ</b> , Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur, Université Panthéon-Assas (Paris II), Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies
Droit International Pénal : Les incriminations et les règles de droit pénal général applicables	<b>Fatoumata D. DIARRA</b> , Ancienne Vice-Présidente de la CPI, Présidente du Conseil de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako
Conférence spéciale : L'interdiction de la torture et des mauvais traitements - l'exemple du Comité contre la Torture des Nations Unies	<b>Sébastien TOUZÉ</b> , Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur, Université Panthéon-Assas (Paris II), Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies
Droit International Pénal : La coopération en matière de procès pénal international	<b>Fatoumata D. DIARRA</b> , Ancienne Vice-Présidente de la CPI, Présidente du Conseil de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako
Droit des réfugiés : Statut du réfugié	<b>Julian FERNANDEZ</b> , Professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
Droit des réfugiés : Le principe de non refoulement	<b>Julian FERNANDEZ</b> , Professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
Droit International Pénal : Les juridictions spécialisées internationalisées et la CPI, complémentarité ou concurrence ?	<b>Fatoumata D. DIARRA</b> , Ancienne Vice-Présidente de la CPI, Présidente du Conseil de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako

THÈMES	INTERVENANTS
Droit International Pénal : Les poursuites devant les juridictions nationales	<b>Isabelle MOULIER</b> , Maître de conférences en droit public, Université d'Auvergne
Droit International Pénal : les victimes et témoins dans le procès pénal international	<b>Isabelle MOULIER</b> , Maître de conférences en droit public, Université d'Auvergne
Droit International Humanitaire	<b>Éric DAVID</b> , Professeur émérite de droit international, Université libre de Bruxelles
Droit International Pénal : l'immunité dans le procès pénal	<b>Isabelle MOULIER</b> , Maître de conférences en droit public, Université d'Auvergne
Conférence de clôture	<b>Yvon Christian ELENGA</b> , Docteur en théologie politique, Recteur de l'Institut de Théologie de la Compagnie de Jésus
Cérémonie de clôture	<p><b>Manassa DANIOKO</b>, Présidente de la Cour constitutionnelle</p> <p><b>Guillaume NGEFA</b>, Représentant du Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme au Mali et Directeur de la Division des Droits de l'Homme de la MINUSMA</p> <p><b>Daouda SECK</b>, Chargé de programmes à la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté (FNF)</p> <p><b>Muriel SOGNIGBÉ SANGBANA</b>, Chargée de programmes à la Fondation René Cassin</p> <p><b>Kadidia SANGARE COULIBALY</b>, Ministre des droits de l'homme</p>



## PROGRAMME DES SIDE-EVENTS

THÈMES	INTERVENANTS
Atelier de formation à l'attention des membres de la Cour Constitutionnelle du Mali	<b>Sébastien TOUZÉ</b> , Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur, Université Panthéon-Assas (Paris II), Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies
Formation spéciale destinée aux avocats du Barreau de Bamako dans le cadre de la rentrée solennelle du Barreau : <ul style="list-style-type: none"><li>• L'invocabilité / l'usage contentieux des conventions internationales relatives aux droits de l'homme</li><li>• Le recours aux instances internationales de protection des droits de l'homme</li></ul>	<b>Julian FERNANDEZ</b> , Professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) <b>Muriel SOGNIGBÉ SANGBANA</b> , Chargée de programmes à la Fondation René Cassin

## BILAN

La session de Bamako a accueilli 89 participants dont 12 femmes et 77 hommes principalement magistrats, avocats, forces de l'ordre, cadres d'administrations publiques, fonctionnaires internationaux, membres d'ONG. Les participants venaient de 13 pays différents. La qualité des enseignements dispensés a, dans l'ensemble, été soulignée par les participants. La possibilité d'échanger tout au long des cours et à la fin de ceux-ci a été appréciée, de même que la disponibilité des intervenants.

La thématique de cette session, déjà spécialisée en droit international pénal, était cette année une première, destinée à renouveler l'offre et développer la spécificité de cette formation afin de la distinguer davantage des autres sessions délocalisées de la région. Ce choix a été un succès, soulevant largement l'intérêt des participants dans un contexte où plusieurs Etats africains ont déclaré se retirer de la CPI voire ont, pour certains, appelé à un retrait groupé.

## LIMA, PÉROU

### LE SYSTÈME INTERAMÉRICAIN DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DES GROUPES VULNÉRABLES

#### PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La session de formation en droit international des Droits de l'Homme à Lima était la deuxième session organisée par la Fondation René Cassin au Pérou. Elle s'est déroulée du 19 février 2018 au 9 mars 2018 à l'Université Catholique Pontificale du Pérou.

L'idée d'organiser une session de formation en Droit International des Droits de l'Homme au Pérou est née d'un besoin croissant de satisfaire une demande locale, au regard de l'intérêt que les praticiens du domaine ne cessent de manifester et des difficultés qu'ils rencontrent pour faire le déplacement à Strasbourg, afin de suivre la session annuelle d'enseignement.

La Fondation s'est associée au VIème Cours international de spécialisation organisé par l'Institut de démocratie et des Droits de l'Homme de l'Université Catholique Pontificale du Pérou et la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme.

Cet intérêt s'explique d'une part par le constat que l'Amérique Latine est l'une des zones de la planète ayant connu les plus graves violations des Droits de l'Homme dans une période encore relativement récente. D'autre part, l'Amérique Latine connaît un développement croissant des droits humains grâce à la conséquente activité des organes de protection des Droits de l'Homme établis par l'Organisation des États Américains, la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme et la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme.

L'objectif de la session de Lima est d'offrir à un public hispanophone et francophone, issu de la famille judiciaire, des organisations de Droits de l'Homme et des forces de l'ordre ainsi qu'aux officiels gouvernementaux, un accès à un enseignement d'excellence dans le domaine du droit international des Droits de l'Homme et de contribuer à la promotion de ce dernier dans le cadre des institutions nationales des États et de leurs juridictions.



## PROGRAMME DE LA SESSION

THÈMES	INTERVENANTS
Droit international des Droits de l'Homme et système interaméricain de protection des Droits de l'Homme	<b>Christina BLANCO</b> , Chercheur principal à l'Institut de Démocratie et Droits de l'Homme de l'Université Catholique Pontificale du Pérou
La Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme	<b>Francisco EGUIGUREN PRAELI</b> , Président de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme
La Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme	<b>Romina SIJNIENSKY</b> , Juriste de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme
Les réparations dans le Système interaméricain des Droits de l'Homme et supervision de la mise en œuvre des décisions	<b>Romina SIJNIENSKY</b> , Juriste de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme
ATELIER : Le litige devant le système interaméricain des Droits de l'Homme	<b>Romina SIJNIENSKY</b> , Juriste de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme
La perspective des Droits de l'Homme dans les politiques publiques	<b>Carlos ALZA</b> , Directeur de l'Ecole d'administration et de Politiques publiques de la PUCP
Les politiques publiques en faveur des peuples indigènes et des populations de descendants africains fondées sur les Droits de l'Homme du système interaméricain	<b>Daniel CERQUEIRA</b> , Fondation Due Process of Law
Les politiques publiques en matière de droits économiques, sociales, culturels et environnementales basée sur les Droits de l'Homme du système interaméricain	<b>Daniel CERQUEIRA</b> , Fondation Due Process of Law
Les politiques publiques en faveur des femmes et des enfants basées sur les Droits de l'Homme du système interaméricain	<b>Julissa MANTILLA</b> , Professeur à la faculté de Droit de la PUCP et en Master « Genre » de la PUCP
Normes relatives aux Droits de l'Homme du système interaméricain : traite de personnes et mobilité humaine	<b>Cécile BLOUIN</b> , Chercheur senior à l'Institut de Démocratie et Droits de l'Homme de l'Université Catholique Pontificale du Pérou

## PROGRAMME DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE CUSCO

THÈMES	INTERVENANTS
Normes relatives aux Droits de l'Homme du système interaméricain : lutte contre la corruption	<b>Ingrid DIAZ</b> , Chercheur senior à l'Institut de Démocratie et Droits de l'homme de l'Université Catholique Pontificale du Pérou
Système européen de protection des Droits de l'Homme	<b>Suzana SANZ CABALLERO</b> , Professeur de Droit Public International à l'Université de Cardena Herrera et titulaire de la Chaire Jean Monnet de la Commission européenne
L'Union européenne	<b>Suzana SANZ CABALLERO</b> , Professeur de Droit Public International à l'Université de Cardena Herrera et titulaire de la Chaire Jean Monnet de la Commission européenne
Introduction aux politiques publiques en faveur des personnes LGBTI basée sur les Droits de l'Homme du système interaméricain	<b>Suzana SANZ CABALLERO</b> , Professeur de Droit Public International à l'Université de Cardena Herrera et titulaire de la Chaire Jean Monnet de la Commission européenne
Nations Unies et le système de protection universel des Droits de l'Homme	<b>Elizabeth SALMON</b> , Directrice de l'Institut de la Démocratie et des Droits de l'Homme de la PUCP
Système Universel et Politiques publiques en matière de droits économiques, sociales et culturels	<b>Mikel MANCISIDOR</b> , Vice-Président du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, Professeur à l'Université de Deusto, Ancien directeur du centre UNESCO du pays basque

## BILAN

Cette deuxième session d'enseignement en Droit International des Droits de l'Homme a été organisée par la Fondation René Cassin et l'Institut de démocratie et des Droits de l'Homme de l'Université Catholique Pontificale de Pérou dans le but de fournir un cadre propice à la présentation, réflexion et analyse critique de la jurisprudence du système interaméricain de protection des Droits de l'Homme, et notamment son impact sur la création des politiques publiques en faveur des groupes vulnérables.

La session de formation à Lima a accueilli 54 participants. 94% des participants ont réussi le test de connaissances. 21 participants étaient des universitaires, 17 étaient employés par le gouvernement et 11 pour des associations à but non-lucratif.



## YAOUNDÉ, CAMEROUN

### LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

#### PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La troisième session de formation en droit international des Droits de l'Homme s'est tenue sur le thème : « La lutte contre les discriminations », du 2 au 7 avril 2018, dans les locaux de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), à Yaoundé.

Cette troisième session a été organisée par la Fondation René Cassin en partenariat avec l'Ecole Citoyenne et Politique de Yaoundé (ECPY), l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC) et le Centre des Nations Unies pour la Démocratie et les Droits de l'Homme en Afrique Centrale (CNUDHD-AC), avec le soutien de l'Ambassade de France au Cameroun, de l'Observatoire International de la Démocratie et de la gestion des Crises et Conflits (OIDEK), de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), de la Caisse d'Épargne d'Alsace, de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne et de la Maison Hermès.

La session de Yaoundé, qui peut être considérée comme pérennisée, est une session thématique en droit international des droits de l'homme appelée à aborder d'une année à l'autre un thème choisi en réponse au contexte régional. Il s'agit de faire de Yaoundé un réceptacle et centre de gravité pour tous les militants des droits de l'homme venant d'Afrique centrale et des autres parties du continent.

Le renforcement des réflexes juridiques et de la connaissance des instruments juridiques internationaux permet une meilleure connaissance et une meilleure appropriation des droits de l'homme par les groupes ciblés, condition indispensable à la pleine jouissance de ces droits par tous.

L'objectif poursuivi par ce programme de formation était ainsi le renforcement de l'Etat de droit en Afrique, par le renforcement des capacités des acteurs locaux de la protection des droits de l'homme.



### PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Allocutions d'ouverture	Ahowanou AGBESSI, Directeur du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Elsa ZIMMER, Représentante de la Fondation René Cassin Honorable Vincent de Paul EMAH ETOUNDI, Directeur de l'Ecole Citoyenne et Politique de Yaoundé Jacques FAME NDONGP, Ministre de l'enseignement supérieur Lejeune MBELLA MBELLA, Ministre des relations extérieures du Cameroun Solomon EHETH, Directeur de l'Institut des Relations internationales du Cameroun
Le système universel de protection des Droits de l'Homme	Luc MUBIALA MUTOY, Human Rights Officer Africa Section II, Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies
Droit International Humanitaire	Frédérique COULÉE, Professeure de droit public à l'Université de Sceaux
Droit International Pénal	Xavier PHILIPPE, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille
Le système africain de protection des Droits de l'Homme	Makane Moïse MBENGUE, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève et Professeur affilié à l'Ecole de droit de Sciences Po Paris
Droit des réfugiés	Nicolas HAUPAIS, Professeur à l'Université d'Orléans
Cours thématique – La lutte contre les discriminations religieuses et ethniques dans les Etats africains	Brusil Miranda METOU, Professeur à l'Université de Yaoundé II, Vice-Recteur à l'Université de Dschang
Cours thématique – La lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Paul Serges NTAMACK EPOH, Diplomate, Ministère des Relations Extérieures, Chef de cabinet du Ministre
Cérémonie de clôture	Ahowanou AGBESSI, Directeur du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Elsa ZIMMER, Chargée de programmes, Fondation René Cassin Vincent de Paul EMAH ETOUNDI, Directeur de l'Ecole Citoyenne et Politique de Yaoundé Solomon EHETH, Directeur de l'Institut des Relations internationales du Cameroun



## BILAN

Cette session a accueilli 72 participants, dont 34 femmes, venant principalement du Cameroun, de République Démocratique du Congo, de République Centrafricaine, du Tchad, du Mali, du Gabon et du Sénégal. Les profils représentés étaient variés, allant des professionnels du droit (magistrats, avocats, huissiers), à des membres d'organisations internationales ou d'organisations de la société civile, à des étudiants de l'IRIC et d'autres universités.

## TÉMOIGNAGE D'UN PARTICIPANT



Ghislain Bertrand TIADJEU

Associé à la Protection, UNHCR Cameroun - Batouri.

Jeune Camerounais titulaire d'un master en Contentieux International obtenu à l'Institut des Relations International du Cameroun, je suis actuellement employé du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés au Cameroun. La question de la promotion et la protection des droits humains a toujours constitué l'un de mes principaux centres d'intérêt.

Participer à la 3ème session de formation délocalisée en droits de l'homme à Yaoundé (2018), après le cours intensif sur le droit des réfugiés en 2014 et la session délocalisée de Bamako de février 2016, m'a donné l'occasion de replonger dans cet univers que j'affectionne particulièrement à savoir celui des droits humains.

Je salue l'initiative de la Fondation René Cassin - Institut International des Droits de l'Homme et de ses autres partenaires d'organiser ces sessions délocalisées et notamment celle de

Le taux de réussite au test de connaissances est de 85%. Deux lauréats se sont distingués cette année en obtenant une note ex aequo. Ils ont été départagés après sélection sur dossier. La pertinence des enseignements par rapport à la réalité de terrain de la sous-région a été très appréciée des participants, de même que la qualité des enseignements.

Yaoundé. Cela donne l'occasion à un plus large public de participer à des formations de grande qualité en droits de l'homme.

Le cadre agréable et convivial de la session a permis au cours des 6 jours de la formation de véritablement renforcer les capacités des uns et des autres à travers des échanges fructueux. Le fait qu'au-delà des enseignements sur le Droit International des Droits de l'Homme, des cours sont également dispensés en Droit International Pénal, Droit des Réfugiés et Droit International Humanitaire rend cette session particulièrement enrichissante.

Le choix des intervenants, combinant harmonieusement académiciens et praticiens a été particulièrement apprécié. L'adresse avec laquelle ils ont abordé les thématiques m'a permis de véritablement me ressourcer de sorte que j'ai pu à l'issue de l'évaluation des connaissances être lauréat de cette session. Je ne manquerai pas de saisir l'opportunité que m'offre la Fondation de participer à la 49e session d'été à Strasbourg, pour renforcer un peu plus mes capacités en droits humains.

Les connaissances acquises sur le thème de la lutte contre les discriminations me seront, sans conteste d'un réel apport certain dans mon travail quotidien de promotion et de protection des Droits des Réfugiés et j'en remercie la Fondation ainsi que tous ses partenaires.

## TUNIS, TUNISIE

### DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME ET MIGRATIONS

#### PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

L'ouverture d'une session de formation au Maghreb est une réponse à la demande croissante de formation spécialisée en droit international des droits de l'homme dans la région. Ce besoin de formation a été identifié tant par les acteurs des droits de l'homme, que par la Fondation René Cassin, de commun accord avec son réseau d'experts exerçant au Maghreb. Au regard des défis migratoires que connaissent les pays du Maghreb, qui de par leur situation géographique sont des Etats de départ, de transit et d'accueil de migrants, le choix a été fait d'étudier, lors de cette première édition de la session de Tunis, le thème : « Droit international des Droits de l'Homme et migrations ».

Cette première session d'enseignement s'est déroulée à la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis - Université de Carthage du 30 avril au 5 mai 2018. Cette session est le fruit d'une étroite collaboration entre la Fondation René Cassin et son partenaire,

le laboratoire de droit international, juridictions internationales et droit constitutionnel comparé de la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis, et a pu être réalisé grâce au soutien du Ministère français de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), de la Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe, de la Maison Hermès, de la Caisse d'Épargne d'Alsace, de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, de la Konrad-Adenauer Stiftung, Bureau Tunisie/Algérie (KAS).

L'objectif de la session de Tunis est d'offrir à un public francophone, issu de la famille judiciaire, des organisations de Droits de l'Homme et des forces de l'ordre ainsi qu'aux officiels gouvernementaux, un accès à un enseignement d'excellence dans le domaine du droit international des droits de l'homme et de contribuer à la promotion de ce dernier dans le cadre des institutions nationales des Etats et de leurs juridictions. Ainsi, ce projet vise à contribuer au renforcement de l'Etat de droit en Afrique et au Maghreb.





## PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Allocutions de bienvenue	<b>Neila CHABAANE</b> , Doyenne de la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis <b>Hajer GUELDICH</b> , Coordinatrice de URDIJIDCC <b>Muriel SOGNIGBE SANGBANA</b> , Chargée de programmes, Fondation René Cassin <b>Jean-Paul COSTA</b> , Président de la Fondation René Cassin
La Cour européenne des droits de l'homme et le droit d'asile	<b>Jean-Paul COSTA</b> , Président de la Fondation René Cassin, Ancien Président de la CEDH
Le système onusien des droits de l'homme	<b>Guillaume LE FLOCH</b> , Professeur de droit public, Université de Rennes
Cours thématique : droit des réfugiés	<b>Jean-Yves CARLIER</b> , Professeur, Université Catholique de Louvain
Le système africain des droits de l'homme	<b>Muriel SOGNIGBE SANGBANA</b> , Chargée de programmes, Fondation René Cassin
La Charte arabe des droits de l'homme	<b>Tarek MAJZOUB</b> , Professeur, Université La Sagesse de Beyrouth, Magistrat au Conseil d'État libanais
La protection des enfants migrants non accompagnés	<b>Marie-Laure BASILIEN-GAINCHE</b> , Professeur des Universités en droit public, Université Jean Moulin Lyon 3
Cours thématique : Le mandat et l'action du HCR face au défi migratoire	<b>Areti SIANNI</b> , Senior Protection Advisor, Bureau Afrique du Nord et Moyen Orient
L'action de la COM.ADHP face au phénomène migratoire	<b>Maya SAHLI FADEL</b> , Rapporteuse spéciale sur les Réfugiés, les Demandeurs d'asile, les Personnes déplacées et les Migrants en Afrique
Cérémonie de clôture	<b>Hajer GUELDICH</b> , Coordinatrice de URDIJIDCC <b>Hatem GAFSI</b> , Chargé de Programme, Konrad-Adenauer-Stiftung <b>Muriel SOGNIGBE SANGBANA</b> , Chargée de programmes, Fondation René Cassin <b>Neila CHABAANE</b> , Doyenne de la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis

## BILAN

La première édition de cette session de Tunis a accueilli 40 personnes dont 65% de femmes. Les participants étaient avocats, enseignants chercheurs, doctorants, étudiants, cadres d'administrations publiques, fonctionnaires internationaux, membres d'ONG. Ils venaient de 11 pays avec une large majorité de tunisiens. La qualité des enseignements dispensés a, dans l'ensemble, été soulignée par les participants. La possibilité d'échanger tout au long des cours et à la fin de ceux-ci a été appréciée, de même que la disponibilité des intervenants.

Le choix du thème de cette première édition de la session de Tunis : droit international des droits de l'homme et migrations a été bien accueilli par les participants qui se sont déplacés à Tunis à cette fin. Les cours thématiques ont été donc très appréciés, tant ils étaient attendus. Les cours fondamentaux sur les différents systèmes de protection des droits de l'homme ont été définis en prenant en compte les systèmes d'intérêt de la Tunisie.

La semaine de formation a été sanctionnée par un test de connaissances portant sur l'ensemble des présentations faites durant la session. Il convient de relever le bon taux de réussite qui témoigne tant de la pédagogie des enseignants que du bon niveau des participants.

## TÉMOIGNAGE D'UN PARTICIPANT



Sara RAMBAUDI

### Lauréate de la 1ère session de formation de Tunis

Je m'appelle Sara Rambaudi, je suis une italienne migrante, ayant franchi les frontières de mon pays il y a quelques années pour venir poursuivre mes études en France, où, finalement, je me suis établie.

A Strasbourg, ma ville d'accueil, j'ai appris l'existence et les missions de la Fondation René Cassin grâce à une affiche du concours René Cassin, tandis que je me baladais dans les couloirs de mon école de Sciences politiques, en essayant de retarder autant que possible mon retour en cours. C'est ainsi que, quelque minute après la lecture de l'affiche, rebranchée à mon ordinateur dans l'amphi, je visitais le site de la Fondation et j'y découvrais la vaste offre formative en droit international des droits de l'homme, et notamment la formation en droit des réfugiés.

Cependant, n'ayant aucune expérience

professionnelle dans le domaine, j'avais amèrement réprimé tout élan d'enthousiasme et tout espoir d'intégrer cette formation.

Ainsi, pendant les années à venir, je n'ai côtoyé la Fondation que de loin, lorsque je prenais le chemin adjacent à l'Institut pour me rendre à l'école où je travaillais comme animatrice « aide aux devoirs ». Puis, lorsque j'ai obtenu mon diplôme de Sciences Po en Etudes européennes et Relations internationales, je suis passée de « l'aide aux devoirs » à « l'aide aux dossiers ». J'ai en effet commencé à travailler en tant qu'« intervenante sociale aide aux dossiers » auprès d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile situé en milieu rural, géré par l'association France terre d'asile. Plus précisément, mon rôle consiste à assurer l'accompagnement juridico-administratif des demandeurs d'asile qui sont pris en charge par cette structure.

Dans le cadre de mes missions, mon objectif est de garantir un accès effectif au droit et à la procédure d'asile pour tout solliciteur d'une protection internationale.

J'essaie d'accomplir cette tâche dans un contexte européen marqué par la « crise des réfugiés », où l'on constate, entre autres, une médiatisation accrue de propos afférents au droit des réfugiés qui





peuvent paraître éclairés, mais qui ne le sont pas forcément, tels que « aujourd'hui la Convention de Genève s'est vidée de son sens » et « la distinction entre réfugiés et migrants économiques ne saurait plus être pertinente ».

C'est pourquoi je suis retournée visiter le site web de la Fondation, par le biais duquel j'ai postulé à la formation « Droit International des Droits de l'Homme et Migration » ainsi qu'à la « 21ème Formation intensive sur le droit des réfugiés ».

En effet, la première d'entre elles représentait une opportunité précieuse pour approfondir ma connaissance des cadres juridiques internationaux se rapportant de près ou de loin aux phénomènes migratoires dans le monde. La deuxième allait me permettre d'améliorer l'orientation du migrant solliciteur d'une protection internationale vers la satisfaction des critères juridiques d'inclusion.

Les deux formations, conjointement, allaient me fournir les clarifications nécessaires pour faire face, à la désinformation et aux instrumentalisation de tout genre sur le sujet.

Ces trois attentes ont été satisfaites.

Les cours constituant la formation « Droit International des Droits de l'Homme et Migration » ont illustré, de manière claire et accessible, les systèmes juridiques et juridictionnels régissant les droits des personnes migrantes sur les différents continents, en fonction de leur statut particulier.

Les enseignants - des professionnels d'envergure - alternaient explications théoriques et exemples concrets, tirés de leur expérience de praticiens du droit à l'échelle internationale.

Le cadre géographique de la formation - ayant eu lieu en session délocalisée à Tunis - s'est affirmé comme un choix pertinent par rapport à la thématique traitée.

Par ailleurs, l'accueil de l'équipe du Laboratoire de droit international, juridictions internationales et droit constitutionnel comparé de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université de Tunis -coorganisateur de la formation - a été très chaleureux.

Les événements qui ont été organisés en marge des cours nous ont d'ailleurs constamment rappelé la beauté et la richesse de l'espace

méditerranéen, ce même espace que l'on tâche de transformer dans une frontière de plus en plus étanche et meurtrière.

Pour ce qui concerne la « Formation intensive sur le droit des réfugiés », l'intitulé choisi correspond bien à la densité des contenus et au rythme vif de cette offre formative. L'intensité des cours et du travail collectif sur le cas pratique n'ont toutefois laissé place au moindre regret, car l'on sort de cette formation enrichi professionnellement et humainement.

En effet, le dynamisme des intervenants, les nombreuses occasions de discussion entre les participants, et également entre ceux-ci et les professeurs, ainsi que la mobilisation des compétences de tout un chacun dans l'exercice du cas pratique représentent la plus-value de cette expérience formative.

Organisée en partenariat avec l'HCR, la « Formation intensive sur le droit des réfugiés » m'a permis en outre de découvrir le monde assez spécifique des « protections officers » de cette agence onusienne travaillant à proximité de zones de conflit ; en effet, ces officiers se confrontent à des réalités relatives aux déplacements forcés qui sont souvent méconnues par les professionnels européens de l'asile.

Ainsi, les apports de ces deux formations à ma pratique professionnelle sont loin d'être négligeables.

En particulier, j'ai pu intégrer les connaissances et les méthodologies d'analyses acquises sur le droit des réfugiés dans la constitution des dossiers d'asile des personnes que j'accompagne, en garantissant un suivi qualifié et qualifiant la personne elle-même.

L'étude du cas pratique réalisée en formation m'a permis d'organiser une simulation d'une juridiction avec les demandeurs d'asile du Centre, afin que ces derniers saisissent davantage les attentes des juges de la Cour nationale du droit d'asile vis-à-vis du requérant.

Enfin, les deux formations m'ont permis d'impulser le développement d'outils pédagogiques sur le droit des réfugiés à destination de l'équipe médico-sociale du Centre et également des partenaires.

## BUENOS AIRES, ARGENTINE

### DROIT DES FEMMES ET DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

#### PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

L'idée d'organiser une session de formation à Buenos Aires est née en 2016 en partant du constat selon lequel l'Amérique Latine est un continent ayant connu récemment de graves violations des Droits de l'Homme. Malgré les travaux des organes de l'Organisation des États Américains et des États eux-mêmes, la protection des Droits de l'Homme n'est pas entièrement assurée sur ce continent. Ainsi, le renforcement des capacités dans le domaine des Droits de l'Homme doit passer par la formation des personnes concernées afin d'assurer l'effectivité de ces droits.

Au regard des problématiques spécifiques intéressant l'Amérique Latine, le choix a été fait d'intégrer à cette session de formation d'autres branches du droit international, que sont le Droit International Pénal et le Droit International Humanitaire.

Cette session a été organisée par la Fondation René Cassin et la Faculté de Droit de l'Université de Buenos Aires, grâce aux soutiens de la Délégation régionale de coopération pour le Cône Sud et le Brésil, de l'Ambassade de France en Argentine, de l'Institut Français en Argentine, de la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, du Secrétariat des Droits de l'Homme de la Province de Buenos Aires et de la CADAL. La session d'enseignement s'est tenue du 18 au 29 juin 2018 à la Faculté de Droit de Buenos Aires.





## PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Ouverture de la session	<p><b>Marcelo ALEGRE</b>, Secrétaire de recherche à la faculté de droit de l'Université de Buenos Aires</p> <p><b>Sébastien TOUZÉ</b>, Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur, Université Panthéon-Assas (Paris II), Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies</p> <p><b>Yann LORVO</b>, Conseiller de coopération et d'action culturelle et Directeur de l'Institut français d'Argentine</p> <p><b>Jörg DEHNERT</b>, Représentant, Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté en Argentine</p>
Conférence inaugurale : Les droits des femmes dans la perspective du Pacte International des droits Civils et Politiques	<p><b>Fabián SALVIOLI</b>, Professeur à l'Université Nationale de La Plata, Ancien Président du Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies</p>
Le Droit International Humanitaire	<p><b>Elizabeth SALMON GARATE</b>, Professeur à la faculté de droit de l'Université Catholique Pontificale du Pérou (PUCP), Membre du comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, Juriste expert auprès de la juridiction spéciale pour la paix en Colombie, Directrice de l'Institut de la Démocratie et des Droits de l'Homme de la PUCP (IDEHPUPC)</p>
Le système européen de protection des Droits de l'Homme	<p><b>Sébastien TOUZÉ</b>, Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur, Université Panthéon-Assas (Paris II), Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies</p>
Séminaire pratique	<p><b>Javier LEOZ INVERNÓN</b>, Officier Droits de l'Homme, Secrétariat du Comité des Droits de l'Homme, Comité contre la Torture et comité contre les Discriminations Raciales, Haut-Commissariat des Droits de l'Homme des Nations Unies</p> <p><b>Carmen RUEDA</b>, Juriste, Ancienne Fonctionnaire du Secrétariat du Comité des Droits de l'Homme, Comité contre la Torture et comité contre les Discriminations Raciales, Haut-Commissariat des Droits de l'Homme des Nations Unies</p>
Les Nations Unies et les Droits de l'Homme	<p><b>Monica PINTO</b>, Professeur titulaire de Droit Public International et de Droits de l'Homme, Faculté de droit de Buenos Aires, Directeur du Master en Droit International des Droits de l'Homme (UBA)</p>
La protection des femmes dans les conflits armés	<p><b>Claudio GROSSMAN</b>, Professeur, Doyen émérite de la Faculté de Droit de l'American University Washington College of Law (WCL) et titulaire de la Chaire Raymond Geraldson en Droit International et Humanitaire</p>

THÈMES	INTERVENANTS
Le système interaméricain de protection des Droits de l'Homme	<p><b>Claudio NASH ROJAS</b>, Chercheur, Centre des Droits de l'Homme, Faculté de Droit de l'Université du Chili</p>
Le féminicide en Amérique Latine et Centrale	<p><b>Carolina VERGEL TOVAR</b>, Maître de conférences, Universidad Externado de Colombia</p>
Les violences sexuelles contre les femmes en droit international des Droits de l'Homme	<p><b>Sophie GROSBON</b>, Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre, Chercheuse au CNRS</p>
Droit Pénal International	<p><b>François ROUX</b>, Avocat et ancien Chef du Bureau de la Défense du Tribunal Spécial pour le Liban</p>
Cérémonie de clôture	<p><b>Alberto J. BUERES</b>, Doyen, Faculté de Droit de l'Université de Buenos Aires</p> <p><b>Pierre Henri GUIGNARD</b>, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire désigné en République Argentine</p> <p><b>Jörg DEHNERT</b>, Représentant, Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté en Argentine</p> <p><b>Agathe PETIT</b>, Assistante de recherche, Fondation René Cassin – Institut International des Droits de l'Homme</p>

## PROGRAMME DES SIDE-EVENTS

THÈMES	INTERVENANTS
Conférence spéciale : La lutte contre la torture Evènement organisé par el Centro Para la Apertura y el Desarrollo de América Latina (C.A.D.A.L.)	<p><b>Sébastien TOUZÉ</b>, Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur, Université Panthéon-Assas (Paris II), Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies</p> <p><b>Daniel SABSAY</b>, Professeur (UBA), Président de la Fondation Environnement et Ressources Naturelles, Vice-Président de l'Association Argentine de Droit Constitutionnel</p>



## BILAN

La session de 2018 a accueilli 25 participants venant principalement d'Argentine mais également du Brésil, du Pérou, du Venezuela, ou encore de Turquie. Les participants étaient majoritairement des professionnels du monde judiciaire. Étaient également présents, quelques fonctionnaires nationaux, des universitaires et des étudiants. Cette session de formation de Buenos Aires a été appréciée par les participants qui ont mis en avant la qualité des cours dispensés par les intervenants et les liens faits avec les problématiques locales. L'interprétation simultanée des cours du français vers l'espagnol a permis aux intervenants et aux participants de pouvoir échanger efficacement. Le niveau des participants était particulièrement élevé avec un taux de réussite de plus de 83% au test final.

La nouveauté apportée cette année était l'organisation de séminaires pratiques animés par des fonctionnaires du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies. Ces séminaires ont conduit les participants à travailler les positions du requérant, de l'Etat et du Comité des Droits de l'Homme dans le cadre d'une communication individuelle fictive.

## TÉMOIGNAGE D'UN PARTICIPANT



Rodolfo ARIZA CLERICI

Juge de première instance  
Lauréat de la session de Buenos Aires

J'exerce actuellement la profession de Juge de Première Instance au Tribunal Pénal de la ville autonome de Buenos Aires. J'ai, tout au long de mon parcours universitaire, étudié les Droits de l'Homme, en particulier leur protection internationale. C'est pour cela que j'ai effectué plusieurs séjours dans des universités européennes et étasuniennes.

Ce qui m'intéresse tout particulièrement dans le système international des Droits de l'Homme, est le respect des décisions judiciaires par les Etats. En effet, les Etats acceptent de se soumettre à des décisions qui sont généralement déplaisantes pour les gouvernements et les institutions culturelles en place. Les Etats admettent leur responsabilité internationale relative au respect des Droits de l'Homme, en accord avec une sorte de consensus universel concernant le contenu et les objectifs des Droits de l'Homme.

La session organisée par la Fondation René Cassin à Buenos Aires a éveillé chez moi un intérêt et une attention particulière au regard du thème « Le droit des femmes ». Je salue le choix de ce sujet d'actualité, surtout en Amérique Latine.

Je tiens également à souligner la richesse des échanges avec des universitaires qui nous ont appris à embrasser la complexité du sujet de plusieurs points de vue, afin que nous puissions diffuser, communiquer et promouvoir l'urgence d'un changement culturel et structurel au regard des traitements discriminatoires à l'égard des femmes, faisant l'objet de discriminations et de divers types de violences.

Cette session a été pour moi l'occasion de rencontrer des participants issus de milieux différents : étudiants, procureurs, magistrats, avocats ou militants, venant d'Amérique Latine et d'Europe, et d'être confronté à une diversité d'opinions. Cela m'a également permis de tisser des liens amicaux avec les autres participants, ainsi que d'échanger de façon académique autour d'un but commun : la protection de la dignité humaine.

Bien que les neuf jours de cours aient été intensifs, les discussions, d'un très haut niveau, sur un sujet réellement complexe m'ont enrichi et m'ont donné des connaissances pratiques pour promouvoir le développement des droits de femmes et leur protection spéciale, notamment du point de vue de mon rôle d'opérateur judiciaire.

Je suis très reconnaissant pour le sérieux et la bonne volonté dont ont fait preuve les organisateurs, les intervenants et les participants, avec qui j'ai pu partager et échanger des idées et des expériences. Cela a sans aucun doute contribué au fait que j'ai pu être lauréat de cette session. Dorénavant, j'espère être à la hauteur des attentes, mais surtout, je souhaite profiter de l'opportunité qui m'est offerte par la Fondation Cassin de participer à la prochaine édition de la session d'été à Strasbourg en 2019. Je vous en suis infiniment reconnaissant.



## TBILISSI, GÉORGIE

### JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE

#### PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La Fondation René Cassin a organisé sa deuxième session de formation à Tbilissi (Géorgie) du 11 au 15 juin 2018. Ce projet est le fruit d'un partenariat avec la European University of Tbilisi et l'International Black Sea University, et bénéficie du soutien du bureau de la Cour Pénale Internationale en Géorgie, de la Caisse d'Epargne d'Alsace, de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne et de la Fondation Hermès.

Ce projet a pour objectif de permettre une expansion des activités de la Fondation vers l'Europe de l'Est et le Caucase, et de diversifier l'offre de formation proposée en anglais, afin de toucher un nouveau public et d'agrandir le réseau des partenaires des sessions délocalisées.

Le programme proposé a été élaboré par la Fondation René Cassin, qui a également sélectionné les intervenants. Compte tenu de l'ouverture récente d'un bureau pays de la Cour Pénale Internationale à Tbilissi et du soutien de cette institution, il a naturellement été décidé de thématiser la session autour de la justice pénale internationale, tout en maintenant des cours fondamentaux portant sur les systèmes universels et européens de protection des Droits de l'Homme et le droit international humanitaire.



#### PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Cérémonie d'ouverture	<b>Kaupo KAND</b> , Chef du Bureau Géorgie de la CPI <b>Jasmine TOUMAJ</b> , Chef du Bureau Géorgie de la CPI <b>Ioseb KELENJERIDZE</b> , Doyen, Faculté de Droit de la European University of Tbilisi <b>Eka BAKARADZE</b> , Doyen, Faculté de Droit de l'International Black Sea University <b>Abdulmelik ALKAN</b> , Chef, Bureau des Relations Internationales de l'International Black Sea University
Conférence inaugurale	<b>Kaupo KAND</b> , Bureau de la Cour Pénale Internationale en Géorgie
Le système européen de protection des Droits de l'Homme	<b>Rick LAWSON</b> , Professeur, Faculté de Droit de l'Université de Leiden
Le système universel de protection des Droits de l'Homme	<b>Tamar TOMASHVILI</b> , Consultant en Justice, Droits de l'Homme et Droit international, Assistant Professeur en Droit à l'Université Libre de Tbilissi
Droit International Pénal – module 1	<b>Eleni CHAITIDOU</b> , Juriste à la chambre de la Cour Internationale de Justice
Droit International Pénal – module 2	<b>Philippe CURRAT</b> , Docteur en droit, Avocat général au barreau de Genève, Secrétaire général du Barreau criminel International
Droit International Humanitaire	<b>Tamar TOMASHVILI</b> , Consultant en Justice, Droits de l'Homme et Droit international indépendant, Assistant Professor en Droit à l'Université Libre de Tbilissi
Conférence de clôture	<b>Mindia UGREKHELIDZE</b> , Ancien Juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme
Cérémonie de clôture	<b>Mindia UGREKHELIDZE</b> , Ancien Juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme <b>Abdulmelik ALKAN</b> , Chef, Bureau des Relations Internationales de l'International Black Sea University <b>Ioseb KELENJERIDZE</b> , Doyen, Faculté de Droit de la European University of Tbilisi

#### BILAN

16 participants étaient présents à la session, dont 5 hommes et 11 femmes, en majorité des étudiants de l'European University. Le taux de réussite au test de connaissance était de 94%.



## SÉNÉGAL, DAKAR

### ENTREPRISES ET DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

#### PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La Fondation René Cassin – Institut international des droits de l'Homme a organisé en partenariat avec le Bureau régional Afrique de l'Ouest de la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté la 9e Session de Dakar du 10 au 21 septembre 2018. Cette session a bénéficié du soutien du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Sénégal, la Représentation le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (BRAO) et le Comité sénégalais des droits de l'homme (CSDH). A cette liste de soutien s'est ajoutée cette année la Représentation de la Délégation de l'Union européenne à Dakar. Elle s'est inscrite dans la logique de thématisation du programme de la formation initiée en 2016. Après le terrorisme et les migrations, le thème retenu cette année est : Entreprises et droit international des droits de l'Homme.

L'organisation de cette session de formation répond à une exigence des acteurs du domaine d'être bien outillés pour mieux faire face à leur obligation de défendre et de promouvoir les libertés et les droits fondamentaux des citoyens ainsi que de renforcer de l'Etat de droit et de la culture démocratique en Afrique. Les organisateurs comptent ainsi contribuer au renforcement des structures nationales, afin qu'elles manient avec de meilleurs outils les situations relatives à la protection des droits de l'homme.

Il s'agit, ce faisant, de mettre l'accent sur cette problématique particulière qui exerce un intérêt certain pour l'ensemble des professionnels des droits de l'homme œuvrant dans la région, mais également de développer l'attractivité de la session d'enseignement auprès de ce public et de renouveler l'offre de formation proposée compte tenu de l'ancienneté de la session.

L'objectif de la session de Dakar est d'offrir à un public francophone, originaire d'Afrique et d'Europe et issu de la famille judiciaire, des organisations de droits de l'homme et des forces de l'ordre ainsi qu'aux officiels gouvernementaux, un accès à un enseignement d'excellence dans le domaine du droit international des droits de l'homme et du droit international de la migration et de contribuer à la promotion de ces deux domaines dans le cadre des institutions nationales des Etats et de leurs juridictions.

Ce programme de formation vise à renforcer chez les participants une compréhension commune tant des nouveaux défis qui affectent la protection internationale des droits de l'homme que des actions qui permettent un renforcement des mécanismes de protection en faveur de ceux-ci.

En effet, le renforcement des réflexes juridiques et de la connaissance des instruments internationaux permet une meilleure appropriation des droits de l'homme par les groupes ciblés, condition sine qua none à la pleine jouissance de ces droits par tous.



#### PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Allocutions de bienvenue	<p><b>Inge HERBERT</b>, Directrice régionale Afrique de l'Ouest de la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté FNF</p> <p><b>Sébastien TOUZÉ</b>, Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur, Université Panthéon-Assas (Paris II), Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies</p> <p><b>Pape SENE</b>, Président du Comité Sénégalais des Droits de l'Homme (CSDH)</p> <p><b>Benjamin HOUNTON</b>, Représentant du Bureau Régional Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme</p> <p><b>Thomas WIXLER</b>, Chargé d'Affaires à l'Ambassade de la République d'Allemagne du Sénégal</p> <p><b>Carmen MAGARINOS – CASAL</b>, Chargée d'Affaires à la Délégation de l'Union européenne au Sénégal</p> <p><b>Christophe BIGOT</b>, Ambassadeur de France au Sénégal</p>
Conférence Inaugurale : Entreprises et Droit International des Droits de l'Homme : de la reconnaissance de droits à l'affirmation d'obligations ?	<b>Yann KERBRAT</b> , Professeur des universités, Université paris I Panthéon Sorbonne
L'ONU et les Droits de l'homme	<b>Yann KERBRAT</b> , Professeur des universités, Université paris I Panthéon Sorbonne



THÈMES	INTERVENANTS
Cours thématique : Entreprises multinationales et droits de l'homme : les obligations de l'Etat	<b>Edouard FROMAGEAU</b> , Chercheur au Max Planck Institute, Luxembourg
Droit International Pénal	<b>Muriel UBEDA-SAILLARD</b> , Professeur de Droit public à l'Université Lille 2
Droit Européen des Droits de l'Homme	<b>Marjorie BEULAY</b> , Maître de conférences en droit public, Université Picardie Jules Verne
Projection de film Suivie de débats autour du film « Silas » sur l'accaparement des terres par les entreprises au Liberia  Réception A l'ambassade De France	
Cours thématique : Les investissements internationaux et les droits de l'homme	<b>Walid BEN HAMIDA</b> , Maître de conférences en droit privé, Université d'Evry Val d'Essonne – Paris Saclay
Le Système Interaméricain de Protection des Droits de l'Homme	<b>Julie TAVERNIER</b> , Docteur en droit public, Juriste à la Cour de cassation française
Conférence thématique : La responsabilité sociétale des entreprises	<b>Anne BRASSEUR</b> , Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Friedrich Naumann
Cours spécial : la protection des droits de l'homme dans la sous-région ouest africaine	<b>Auguste AGBODJAN</b> , Membre de la Commission Justice et Paix du Togo
Le système africain de protection des droits de l'homme	<b>Muriel SOGNIGBE SANGBANA</b> , Chargée de programmes à la Fondation René Cassin
Conférence spéciale : La compétence de la cour de justice de la CEDEAO en matière de droits de l'homme, un regard de l'intérieur	<b>Rodrigue P. Ted BILGHO</b> , Magistrat, Ancien Assistant personnel du Président de la CJCEDEAO
Cours thématique : Industries extractives et protection des droits de l'homme en Afrique	<b>Abdou GUEYE</b> , Spécialiste en hydrocarbures
Droit International Humanitaire	<b>Charles VIEIRA SANCHES</b> , Conseiller juridique de la Délégation régionale du CICR à Dakar
Cours thématique : La protection des droits économiques et sociaux dans le contexte de la mondialisation	<b>Sophie GROSBON</b> , Maîtresse de conférences en droit public, Université Paris Nanterre

THÈMES	INTERVENANTS
Conférence spéciale : droit des femmes	<b>Sophie GROSBON</b> , Maîtresse de conférences en droit public, Université Paris Nanterre
Droit des Réfugiés	<b>Pierre-François LAVAL</b> , Professeur de droit public, Université d'Orléans
Séminaire – cas pratique Groupe A	<b>Sontia NKENKEU-KECK</b> , Doctorante contractuelle à l'Université Paris II – Panthéon-Assas
Séminaire – cas pratique Groupe B	<b>Aurélien GODEFROY</b> , Doctorant contractuel à l'Université Paris II – Panthéon-Assas
Conférence de clôture : Entreprises, protection des droits de l'homme et réalisation des objectifs de développement durable	<b>Moussa Mbaye GUEYE</b> , Directeur Exécutif d'Enda Lead Afrique Francophone
Cérémonie de clôture	<b>Daouda SECK</b> , Directeur par interim, Bureau régional Afrique de l'Ouest, Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté <b>Muriel SOGNIGBÉ SANGBANA</b> , Chargée de programmes, Fondation René Cassin <b>Andrea ORI</b> , Représentant du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Bureau Régional Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Les séminaires d'étude de cas pratique avec simulation de plaidoiries devant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples ont également été proposés aux auditeurs, afin de renforcer leur compréhension des enjeux théoriques et de leur offrir la possibilité de s'exercer à la pratique du contentieux devant ces juridictions spécifiques.



## PROGRAMME DES SIDE-EVENTS

THÈMES	INTERVENANTS
Conférence Publique : Droits de l'Homme et Entreprises Minières	<p><b>MODERATION</b>  <b>Marieme SODA MBACKE</b>, <b>Comite</b> Sénégalais <b>Des</b> Droits De l'Homme</p> <p><b>INTERVENANTS</b>  <b>Serigne ASSANE DRAME</b>, Magistrat  <b>Elimabe POUYE</b>, Inspecteur Des Impôts Et Domaines</p>
Conférence publique : La protection internationale des droits de l'homme face aux entreprises	<p><b>Sophie GROSBON</b>, Maîtresse de conférences en droit public, Université Paris Nanterre</p>
Conférence publique : Le système national de protection des droits de l'homme face aux obligations des entreprises	<p><b>El Hadji MALICK SOW</b>, Président de Chambre à la Cour Suprême</p>
Séminaire de formation : Le recours aux instances internationales et africaines des droits de l'homme	<p><b>Muriel SOGNIGBE SANGBANA</b>, Chargée de programmes à la Fondation René Cassin</p>

## BILAN

La thématique choisie cette année a soulevé un vif enthousiasme compte tenu de son actualité dans la sous-région et, plus largement, de sa pertinence pour l'ensemble du continent africain. La session a accueilli 138 participants venant de 12 pays africains et européens : Bénin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, France, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo et Sénégal. Les participants étaient universitaires, doctorants, étudiants, membres d'ONG, magistrats, avocats, greffiers, juristes, fonctionnaires nationaux et internationaux, journalistes et entrepreneurs.

La qualité des enseignements dispensés a, dans l'ensemble, été soulignée par les participants. La possibilité d'échanger tout au long des cours et à la fin de ceux-ci a été appréciée, de même que la disponibilité des intervenants. Les séminaires avec cas pratiques et simulations de plaidoiries ont été particulièrement bien construits et ont fait l'objet de retours très positifs de la part de nombreux participants.

Le riche programme de side-events mis en place a également contribué à valoriser le rayonnement de la session de formation.

## BEYROUTH, LIBAN

### DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

#### PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La Fondation René Cassin – Institut international des droits de l'homme a organisé conjointement avec l'Université Al-Jinan de Tripoli la 6ème session de formation « Mona Haddad » en droit international des droits de l'homme à Beyrouth du 3 au 9 décembre 2018. Elle a bénéficié du soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie et de l'Ambassade de France au Liban.

Cette session est dédiée à la mémoire de Mona Haddad, ancienne présidente de l'Université de Jinan, qui avait initié la première édition de cette session de formation libanaise. Ce projet s'inscrit ainsi dans une volonté académique de promotion des droits et de défense des droits de l'homme dans une région où leur affirmation quotidienne est un défi pour chacun.

Elle s'adresse à un public diversifié, composé d'étudiants en droit de l'Université Al-Jinan de Tripoli, mais également de nombreux professionnels déjà en exercice issus des organisations internationales, des institutions nationales, de la famille judiciaire, de l'administration publique, et, plus largement, de la société civile.

Le public est également diversifié de par son caractère international. Les participants viennent en effet de l'ensemble du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord pour assister à cette formation.

Le programme de formation vise à présenter d'une manière synthétique les principes fondamentaux du système international de protection des droits de l'homme ainsi que des systèmes arabe et européen, ainsi que du droit des réfugiés, du droit international humanitaire, et du droit international pénal.

Dans la perspective de renforcer toujours davantage son caractère pratique et interactif, la 6ème édition de la session innove en proposant un cycle de séminaires en groupes réduits, durant lesquels les participants travaillent ensemble à la résolution d'un cas pratique et terminent par une simulation de plaidoirie devant une juridiction régionale de protection des droits de l'homme.





## PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Allocutions de bienvenue	<p><b>Habib Abdel GHANI</b>, Représentant le président du Conseil d'Administration de l'Université Jinan</p> <p><b>Saiid MAJZOUB</b>, Directeur du Département des droits de l'homme de l'Université Jinan</p> <p><b>Elsa ZIMMER</b>, Chargée de programmes de la Fondation René Cassin</p> <p><b>Luciano RISPOLI</b>, Conseiller adjoint de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France au Liban</p> <p><b>Hervé SABOURIN</b>, Directeur du Bureau Moyen-Orient de l'Agence Universitaire de la Francophonie</p> <p><b>Michel MOUSSA</b>, Représentant de M. le Président de la Chambre des Députés du Parlement Libanais M. Nabih Berri</p>
Conférence inaugurale – Le développement durable et les droits de l'homme	<b>Dima JAMALI</b> , Députée au Parlement Libanais, Professeure à l'Université Américaine de Beyrouth.
Le système européen de protection des droits de l'homme	<b>Mustapha AFROUKH</b> , Maître de conférences, Université de Montpellier
Séminaire - Les conditions de détention	<p><b>Mustapha AFROUKH</b>, Maître de conférences, Université de Montpellier</p> <p><b>Aurélien GODEFROY</b>, Doctorant, Université Panthéon-Assas (Paris II)</p>
Le système universel de protection des droits de l'homme	<b>Khadidja NEMAR</b> , Co-fondatrice et Conseillère juridique principale à MENA Rights Group, Genève
Droit International Pénal	<b>Isabelle MOULIER</b> , Maître de conférences, Université d'Auvergne
Droit des Réfugiés	<b>Rouba DARWICH</b> , Avocate
La ligue des Etats arabes et la protection des droits de l'homme	<b>Mohammed Amin AL-MIDANI</b> , Professeur invité, Université de Jinan, Membre du Conseil scientifique de la Fondation René Cassin
Droit International Humanitaire	<b>Mohammed Saïd MAJZOUB</b> , Chef du Département des droits de l'homme, Université de Jinan
Droit International Humanitaire – Applications	<b>Ahmad ICHRAKIEH</b> , Professeur à l'Université libanaise, Faculté de droit et de Sciences Politiques
L'Organisation de la Coopération Islamique et la protection des droits de l'homme	<b>Mohammed Amin AL-MIDANI</b> , Professeur invité, Université de Jinan, Membre du Conseil scientifique de la Fondation René Cassin

THÈMES	INTERVENANTS
Conférence de clôture	<b>Antoine MESSARRA</b> , Membre du Conseil Constitutionnel du Liban, Professeur à l'Université Saint-Joseph
Cérémonie de clôture	<p><b>Mohamad AL MOURAD</b>, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Tripoli</p> <p><b>Saiid MAJZOUB</b>, Chef du département des droits de l'homme de l'Université Jinan</p> <p><b>Elsa ZIMMER</b>, Chargée de programmes, Fondation René Cassin</p>

## BILAN

72 participants ont assisté à cette session de formation dont 31 femmes, ils représentaient 12 nationalités. Les participants étaient des étudiants en droit ainsi que des professionnels du monde juridique et membres d'associations non gouvernementales. Il faut notamment souligner la participation de nombreux avocats, dont un certain nombre d'avocats libanais en formation financièrement soutenus par les barreaux de Beyrouth et Tripoli. 3 journalistes étaient également présents.

Durant ces 4 journées de formation, les participants ont bénéficié de la présence d'intervenants de haut niveau sélectionnés par la Fondation, parmi lesquels des professeurs d'université et membres d'ONG qui ont effectué le déplacement depuis la France et la Suisse.

La session a innové en proposant pour la première fois une série de trois séminaires avec résolution groupée d'un cas pratique portant sur une situation fictive devant la Cour européenne des droits de l'homme (droits des détenus et conditions de détention), suivie d'une simulation de plaidoirie.





## PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

### LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET PROMOTION DE L'ÉGALITÉ EN DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

#### PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La Fondation René Cassin a organisé la 7<sup>ème</sup> session de Haïti du 3 au 13 décembre 2018 sur le thème « Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité en droit international des droits de l'homme », en partenariat avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Haïti, la Délégation de l'Union européenne en Haïti, l'École de la Magistrature (EMA) et l'Initiative de la Société Civile (ISC).

L'objectif de cette session est d'offrir aux participants l'accès à un enseignement d'excellence dans le domaine du droit international des droits de l'homme. Les cours dispensés sont destinés aux étudiants de niveau avancé dans les sciences juridiques, politiques, humaines et sociales, aux magistrats et élèves-

magistrats, aux membres des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, ainsi qu'à toute personne investie dans une organisation de la société civile haïtienne intervenant dans le cadre de la promotion et de la protection des droits humains.

La session de formation est traditionnellement réservée au public haïtien qui n'est souvent pas en mesure de participer à la session d'été de Strasbourg et dont les possibilités d'accéder à des formations spécialisées en droit international des droits de l'homme demeurent malheureusement limitées.



## PROGRAMME

### THÈMES

### INTERVENANTS



**Allocution** de bienvenue

**Kesner Michel THERMESI**, Directeur de l'École de la Magistrature  
**Rosny DESROCHES**, Directeur exécutif de l'Initiative de la Société civile  
**Marveliz ROA**, Chargée de Programme, Délégation de l'Union Européenne en Haïti  
**Jérôme PENNEC**, Attaché de Coopération, Ambassade de France en Haïti  
**Agathe PETIT**, Assistante de Recherche, Fondation René Cassin

Conférence inaugurale

**Sébastien GILLIOZ**, Responsable droits de l'homme, Section Asie-Pacifique, Division de la coopération technique et des opérations de terrain, Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme

Le système de protection des droits de l'homme des Nations Unies

**Sébastien GILLIOZ**, Responsable droits de l'homme, Section Asie-Pacifique, Division de la coopération technique et des opérations de terrain, Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme

Intégration du principe de non-discrimination de la Convention relative aux droits de l'enfant en droit interne haïtien

**Abdonel DOUDOU**, Directeur exécutif de JURIMEDIA, Lauréat de la session de Port-au-Prince 2017

Le système interaméricain de protection des droits de l'homme

**Roger-Claude LIWANGA**, Professeur associé à Emory University Law School, Chercheur à Harvard FXB Center for Health and Human Rights

Le rôle de la société civile dans la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité

**Chenet JEAN-BAPTISTE**, Représentant de la société civile au sein du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire

Droit des réfugiés

**Junior Rémy MAUVAIS**, Chargé de liaison, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

La protection des populations contre la discriminations et l'apatridie dans le cadre de la Convention interaméricaine des droits de l'homme

**Roger-Claude LIWANGA**, Professeur associé à Emory University Law School, Chercheur à Harvard FXB Center for Health and Human Rights

Le principe de non-discrimination à l'épreuve du travail domestique en Haïti

**Patrick PIERRE-LOUIS**, Avocat et enseignant, Université d'Etat d'Haïti

Le système européen de protection des droits de l'homme

**Yannick LÉCUYER**, Maître de conférences HDR en droit public, Université d'Angers



THÈMES	INTERVENANTS
L'égalité des sexes en droit international des droits de l'homme	<b>Yannick LÉCUYER</b> , Maître de conférences HDR en droit public, Université d'Angers
Conférence de clôture : Le principe de non-discrimination et le travail de l'Office du Protecteur du Citoyen en matière de promotion et de protection des droits de l'homme	<b>Renan HEDOUVILLE</b> , Protecteur du Citoyen et de la Citoyenne
Cérémonie de clôture	<b>Kesner Michel THERMESI</b> , Directeur de l'Ecole de la Magistrature <b>Rosny DESROCHES</b> , Directeur exécutif de l'Initiative de la Société civile <b>Jacques LOUIS</b> , Représentant du Ministre de la Justice et la Sécurité Publique <b>Matt WOODS</b> , Conseiller politique de la Délégation de l'Union européenne en Haïti <b>Marc SERVIÉS</b> , Premier Conseiller, Ambassade de France en Haïti <b>Agathe PETIT</b> , Assistante de Recherche, Fondation René Cassin

## BILAN

Durant ces 9 journées de formation, les participants ont bénéficié de la présence d'intervenants de haut niveau, parmi lesquels des intervenants internationaux dont un juriste du Haut-Commissariat des Droits de l'Homme des Nations Unies. La qualité et la vivacité des échanges intervenus entre les participants et les intervenants ont témoigné du vif intérêt porté aux enseignements dispensés. 72 participants ont assisté à cette formation dont 25 femmes. 77% des participants ont réussi le test final qui leur était proposé et ont donc obtenu le certificat de réussite de la Fondation.

## TÉMOIGNAGE D'UN PARTICIPANT



Luvencia DESIR

**Substitut du Commissaire du Gouvernement près le Tribunal de Première Instance des Gonaïves - lauréate de la septième session, décembre 2018, Haïti**

J'ai eu un grand plaisir de participer à la septième session de la Fondation René Cassin sur le thème : « Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité en droit international des droits de l'homme ».

La formation a été très intéressante par sa richesse, la pertinence des contenus abordés, l'expertise du corps professoral et l'hétérogénéité du public. Elle m'a permis de confronter mes connaissances antérieures et d'affiner mes pratiques professionnelles en la matière.

J'ai particulièrement apprécié les enseignements car ils m'ont permis de maîtriser non seulement le système de protection des Nations-Unies et les systèmes régionaux des droits de l'homme ; les questions du droit des réfugiés, de l'apatridie, leurs causes et conséquences mais également les notions de discrimination

et égalité au travers des différents instruments nationaux et internationaux. L'accent a été mis sur les droits des enfants, les travailleurs domestiques, le rôle de la société civile ainsi que celui de l'office de la protection du citoyen. Les formateurs, composés de spécialistes et de professeurs chevronnés, ont fait montre de leur grande capacité à transmettre leur savoir ce qui a facilité les échanges et les débats avec les participants qui ont été surtout des magistrats, avocats, professeurs, chercheurs, étudiants ayant un niveau avancé...

Considérée comme une boîte à outils, la session de cette année est porteuse d'espoir pour Haïti si l'on tient compte de l'application de ces nouvelles connaissances dans les pratiques quotidiennes et dans la vie professionnelle de chacun des participants.

Cependant, de grands questionnements persistent autour des commentaires quant aux défis et les obligations qui incombent aux Etats parties dans la lutte pour la promotion et le respect des droits de l'homme.

# ACTIVITÉS DE RECHERCHE

## COLLOQUE ANNUEL DE LA FONDATION

### DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME ET LA MER

Organisé au Mans les 24 et 25 mai 2018, le colloque annuel de la Fondation René Cassin portait sur le thème Droit international des Droits de l'Homme et la mer. Il a été organisé grâce aux soutiens de Le Mans Métropole, Themis, Université Bretagne Loire et Le Mans Université.

La mer est un espace sur lequel s'exerce le pouvoir de l'Etat de manière spécifique. Aucune règle du droit de la mer ne peut être perçue comme obligeant les Etats à protéger les droits fondamentaux, conférant par là-même des droits aux individus. Or le droit de la mer est un enjeu véritable pour l'homme et la protection de ses droits fondamentaux. Les rapports entre les Droits de l'Homme et le droit de la mer ont besoin d'être interrogés, à la lumière des drames actuels de migrants en Méditerranée, mais aussi d'affaires récentes mettant en cause les droits de l'équipage, du capitaine, de l'armateur ou du propriétaire suite à des arraisonnements. Les activités en mer peuvent avoir de lourdes conséquences sur la protection des droits fondamentaux des personnes en mer, mais aussi la terre des Etats côtiers, et ce d'autant plus si l'on admet l'existence d'un droit international à des conditions de vie dignes et d'un droit à un environnement sain.

Ce colloque était donc l'occasion de se pencher sur les problématiques croisées de l'application des Droits de l'Homme en mer et de l'émergence de règles de droit de la mer protectrices des Droits de l'Homme. Pour l'Homme et en relation avec les Droits de l'Homme, la mer apparaît tout à la fois comme un espace de liberté, une zone de survie et un moyen de subsistance. C'est autour de ces trois thématiques principales que les participants au colloque ont pu se pencher sur la question des Droits de l'Homme et la mer.



## PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Mots d'accueil	Rachid EL GUERJOUA, Président - Le Mans Université Jean-Paul COSTA, Président de la Fondation René Cassin et ancien Président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme Sébastien TOUZE, Directeur de la Fondation René Cassin, Professeur - Université Panthéon-Assas et Membre du Comité contre la torture des Nations Unies Sarah CASSELLA, Professeur, Co-Directrice du laboratoire de recherche Thémis-UM - Le Mans Université
Rapport introductif : L'homme comme sujet du droit de la mer	Hélène RASPAIL, Maître de conférences - Le Mans Université
<b>La mer, espace de liberté</b> Sous la présidence de <b>Lucius Caflisch, Professeur émérite - Graduate Institute of Geneva</b>	
La nature de la protection contentieuse de l'équipage et autres acteurs privés du droit de la mer	Niki ALOUPI, Professeur - Université de Strasbourg
La liberté et la sûreté de l'homme en mer, corollaire de la liberté de navigation ?	Serena FORLATI, Maître de conférences - Università di Ferrara
La projection en haute mer des pouvoirs souverains de l'Etat aux fins de protection des droits fondamentaux : la mer, espace libre ou sous contrôle ?	Pierre-François LAVAL, Professeur - Université d'Orléans
<b>La mer, zone de survie</b> Sous la présidence de <b>Julian Fernandez, Professeur - Université Panthéon-Assas</b>	
La protection des droits fondamentaux dans le cadre de l'usage de la force en mer	Guillaume LE FLOCH, Professeur - Université Rennes 1
D'une obligation de sauvetage en mer à un droit de l'homme à être sauvé ?	Séline TREVISANUT, Maître de conférences - Utrecht University
L'obligation de non-refoulement en mer	Vincent CHETAİL, Professeur - Graduate Institute of Geneva

**THÈMES INTERVENANTS**

Regards de praticiens

François MARTINEAU, Commissaire, direction des affaires juridiques et/ou Cécile CASES, Commissaire, état-major de la marine - Ministère des armées  
 Ralph W. GRUENERT, Représentant du HCR en France et à Monaco - UNHCR  
 Bérengère MATTA, Responsable Bretagne - SOS Méditerranée  
 Olivier LAURENS, Commissaire de la marine (2s), membre du conseil d'administration - SNSM

**La mer comme moyen de subsistance**  
 Sous la présidence de **Pierre Michel Eisemann, Professeur émérite - Université Paris I (Panthéon-Sorbonne)**

Ressources biologiques marines et Droits de l'Homme

Frédéric SCHNEIDER, Docteur en droit et Virginie TASSIN, Docteur en droit, avocate

Ressources non biologiques marines et Droits de l'Homme

Sabrina ROBERT-CUENDET, Professeur - Le Mans Université

Protection du patrimoine culturel marin et Droits de l'Homme

Marine THEY, Maître de conférences - Université Panthéon-Assas

Table ronde conclusive

Sous la Présidence de Jean-Paul COSTA, Président de la Fondation René Cassin, ancien Président de la Cour européenne des Droits de l'Homme

Tsafir M. NDIAYE, Juge au Tribunal international du droit de la mer  
 Florence MERLOZ, Sous-Directrice des Droits de l'Homme - direction des affaires juridiques du Ministère des affaires étrangères  
 Alain PELLET, Professeur émérite - Université Paris Ouest-Nanterre

**COLLOQUE ANNUEL DE LA FONDATION**

**A LA RECHERCHE DE L'UNIVERSALITÉ DES DROITS DE L'HOMME**

Les 8 et 9 mars 2018, la Fondation René Cassin, la Cour européenne des Droits de l'Homme, l'Université de Strasbourg et l'Académie Internationale de Droit Comparé ont organisé un colloque portant sur « Les droits humains comparés. A la recherche de l'universalité des Droits de l'Homme ». Le colloque s'est déroulé à la Cour européenne des Droits de l'Homme



## PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Introduction	Guido RAIMONDI, Président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme Linos-Alexandre SICILIANOS, Vice-Président de la Cour européenne des Droits de l'Homme
Les droits humains : un concept régional ? Modérateur : <b>Diego P.FERNÁNDEZ ARROYO</b> , Professeur et Directeur de LLM à Sciences Po à Paris, Professeur honoraire des Universités de Córdoba et de Buenos Aires, Membre du Curatorium de l'Académie de droit international de La Haye, Secrétaire général de l'Académie internationale de droit comparé	<b>Monica PINTO</b> , Professeur titulaire de Droit Public International et de Droits de l'Homme, Faculté de droit de Buenos Aires, Directeur du Master en Droit International des Droits de l'Homme (UBA) <b>Paul LEMMENS</b> , Juge de la Cour européenne des Droits de l'Homme <b>Maria Carmelina LONDOÑO LAZARO</b> , Directrice du Master en Droit international et Professeur de Droit International et Droit International des Droits de l'Homme de l'université de Sabana, Membre Fondateur de l'Académie Colombienne de Droit international, Membre de La Société Latino-Américaine de Droit International
Les droits humains : quelle universalité ? Modérateur : <b>Caroline KLEINER</b> , Professeur à l'Université de Strasbourg	<b>Antônio Augusto CANÇADO TRINDADE</b> , Juge de la Cour de Justice Internationale et Professeur à l'Institut Néerlandais des Droits de l'Homme de l'Université d'Utrecht <b>Emmanuel DECAUX</b> , Professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas Paris II, ancien Président du Comité sur les disparitions forcées des Nations Unies, Membre et ancien Vice-Président de la CNCDH <b>Iulia MOTOC</b> , Juge de la Cour européenne des Droits de l'Homme et Professeur de droit européen et international à l'Université de Bucarest. <b>Françoise TULKENS</b> , ancienne Juge de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, Magistrat <b>Jeremy PERELMAN</b> , Professeur de droit international et de droit international des Droits de l'Homme à Science-Po Paris, Directeur de la Clinique de l'École de droit et Responsable pédagogique et scientifique des projets HEDG et RISE de la clinique

THÈMES	INTERVENANTS
Les droits humains : mise en œuvre et effectivité Modérateur : <b>Sicilianos LINOS-ALEXANDRE</b> , Vice-Président et juge de la Cour européenne des Droits de l'Homme	<b>Laurence BURGORGUE-LARSEN</b> , Professeur de droit public à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1), Membre de l'École doctorale de droit international et européen, directeur du Master 2 Recherche en droit européen (depuis 2008), Directrice du GEDILAS, The Sorbonne Study Group in International and Latin American Law <b>Ariel E. DULITZKY</b> , Professeur à la faculté de droit de l'Université du Texas d'Austin, Directeur de la Clinique des Droits de l'Homme <b>Angelika NUSSBERGER</b> , Professeur de droit et spécialiste en études slaves, Vice-Présidente de la Cour européenne des Droits de l'Homme <b>Róbert R. SPANO</b> , Professeur et Juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme
Les droits humains : une Cour mondiale ? Modérateur : <b>Niki ALOUPI</b> , professeur - Université de Strasbourg	<b>William A. SCHABAS</b> , Professeur associé à la faculté de science politique et de droit du département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) <b>Peggy DUCOULOMBIER</b> , Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Strasbourg, Vice-Doyen en charge des relations-internationales et coordinateur Erasmus, Vice-présidente du Conseil scientifique du concours René Cassin <b>Olivier DE FROUVILLE</b> , Professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), directeur du Centre de Recherche sur les Droits de l'Homme et le Droit Humanitaire (C.R.D.H), Membre de l'Institut Universitaire de France, Membre du Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies
Conclusion	<b>Jean-Paul COSTA</b> , Président de la Fondation René Cassin et ancien Président de la Cour européenne des Droits de l'Homme

## SEMINAIRE

### LES DISPARITIONS FORCÉES

A l'initiative de l'Ambassade du Japon auprès du Conseil de l'Europe, qui l'a financé, et avec le support de celui-ci, la Fondation a organisé le 27 février 2018, un séminaire sur les disparitions forcées. Cette grave violation des Droits de l'Homme, répandue partout dans le monde, et qui a parfois les dimensions d'un crime contre l'humanité, a suscité la création dès 1980 d'un groupe de travail de l'ONU, et l'adoption en 2006 de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, entrée en vigueur en 2010, et dont le respect est suivi par un Comité Onusien.

Le séminaire a obtenu un grand succès ; près de 100 participants, dont plusieurs Ambassadeurs et de nombreux membres des représentations permanentes, et des exposés (et discussions) de grande qualité. Ils ont été faits par d'éminents spécialistes du Comité (son ancien Président, Emmanuel DECAUX, sa Présidente Suela JANINA, son ancien membre le Professeur Kimio YAKUSHIJI) et du groupe de travail, de plusieurs organes du Conseil de l'Europe, ainsi que par des juristes du Greffe de la Cour, qui a une jurisprudence sur les disparitions forcées

Le message à faire passer était multiple : provoquer une prise de conscience de l'ampleur et de la gravité du phénomène ; encourager la ratification de la Convention par de nombreux pays (elle n'a actuellement que 58 Etats parties), notamment de pays membres du Conseil de l'Europe : actuellement 20 seulement sur 47) ; créer une synergie entre les niveaux nationaux, régionaux, et universel.



## PROGRAMME

THÈMES	INTERVENANTS
Cérémonie d'ouverture - discours d'introduction	Jean-Paul COSTA, Président de la Fondation René Cassin et ancien Président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme Takamasa SATO, Ambassadeur, Représentant permanent du Japon au Conseil de l'Europe (en tant qu'observateur) Stephanos STAVROS, Conseiller juridique au Directeur Général des Droits de l'Homme et de l'Etat de droit au Conseil de l'Europe
Le rôle et les activités du Comité des disparitions forcées	Suela JANINA, Présidente du Comité des Disparitions Forcées
Les défis légaux de la Convention	Emmanuel DECAUX, Professeur Emérite de droit public à l'université Panthéon-Assas Paris II, ancien Président du Comité des Disparitions Forcées des Nations Unies, Membre et ancien Vice-Président de la CNCDH
L'expérience du Japon	Kimio YAKUSHIJI, Professeur à la faculté de droit, Ritsumeikan University, ancien Membre du Comité des Disparitions Forcées
La jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme concernant la Russie	Olga CHERNISHOVA, Chef de département, bureau d'enregistrement de la Cour européenne des Droits de l'Homme
L'expérience de l'ex-Yougoslavie	Cedo RADNIC, Avocat, Bureau d'enregistrement de la Cour européenne des Droits de l'Homme
<b>Table ronde 1 – Perspectives européennes</b> Modérateur : <b>Stephanos STAVROS, Conseiller juridique au Directeur Général des Droits de l'Homme et de l'Etat de droit au Conseil de l'Europe</b>	
L'exécution des décisions de la Cour européenne des Droits de l'Homme dans le domaine des disparitions forcées	Fredrik SUNDBERG, Principal Adjoint au département pour l'exécution des jugements de la Cour européenne des Droits de l'Homme, Direction Générale des Droits de l'Homme et de l'Etat de droit au Conseil de l'Europe
Personnes disparues et victimes de disparitions forcées en Europe : le rôle du Conseil de l'Europe, représentant des Droits de l'Homme	Bojana URUMOVA, Adjoint au directeur, bureau du Conseil de l'Europe chargé des Droits de l'Homme

THÈMES	INTERVENANTS
<p>Table ronde 2 – Perspectives des Nations Unies            Modérateur : Emmanuel DECAUX, Professeur Emérite de droit public à l'université Panthéon-Assas Paris II, ancien Président du Comité des Disparitions Forcées des Nations Unies, Membre et ancien Vice-Président de la CNCDH</p>	
<p>Les activités du groupe de travail sur les disparitions forcées concernant des Etats membres du Conseil de l'Europe et sa coopération avec le comité des disparitions forcées</p>	<p>Ugo CEDRANGOLO, Secrétaire au sein du Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées ou involontaires</p>
<p>La stratégie de la ratification de la Convention sur les disparitions forcées</p>	<p>Gabriella CITRONI, Professeur à l'Université de Milano-Bicocca</p>
<p>Conclusion</p>	<p>Stephanos STAVROS, Expert juridique à la Direction Générale des Droits de l'Homme et de l'Etat de droit au Conseil de l'Europe            Suela JANINA, Présidente du Comité des Disparitions Forcées</p>

## PRIX DE THÈSE RENÉ CASSIN

Soucieux de développer et favoriser la publication de travaux de recherche sur les Droits de l'Homme, la Fondation René Cassin décerne chaque année un prix de thèse René Cassin francophone (depuis 2006) et anglophone (depuis 2012).

La procédure de candidature à l'obtention de ce prix de thèse est ouverte aux docteurs en droit ayant soutenu leur thèse dans l'un des domaines suivants : Droit international des Droits de l'Homme, droit régional des Droits de l'Homme, Droit comparé des Droits de l'Homme et Théorie juridique des Droits de l'Homme.

L'attribution de ce prix, lors de la cérémonie d'ouverture de la session annuelle d'enseignement, permet la publication de l'ouvrage aux Éditions Pedone dans la collection « Publications de l'Institut International des Droits de l'Homme ».

En 2018, deux Prix de Thèse René Cassin francophone ont été remis par la Fondation :

- **Christos GIANNOPOULOS, L'autorité de la chose interprétée des arrêts de la Cour européenne des Droits de l'Homme**, Université de Strasbourg - (Dir. De thèse : Constance GREWE, Professeur émérite, Université de Strasbourg, Dominique D'AMBRA, Professeur, Université de Strasbourg)
- **Julie TAVERNIER, La réparation dans le contentieux international des Droits de l'Homme**, Université de Paris II - Panthéon Assas - (Dir. De thèse : Sébastien TOUZE, Professeur, Université Paris II - Panthéon Assas)

Aucune mention spéciale du Prix de Thèse René Cassin francophone n'a été décernée.

Le Prix de Thèse René Cassin anglophone 2018 a été remis à **Alessandra LA VACCARA, When the Conflicts Ends, While Uncertainty Continues: Accounting for Missing Persons between War and Peace in International Law**, Graduate Institute of international and development studies of Geneva - (Dir. De thèse Vincent CHETAIL, Director of the Global Migration Centre and Professor of International Law at the Graduate Institute of International and Development Studies).

Aucune mention spéciale du Prix de Thèse René Cassin anglophone n'a été décernée.



# AUTRES ACTIVITÉS

## PUBLICATION

Retrouvez toutes nos publications sur [www.iidh.org](http://www.iidh.org)

**Muriel SOGNIGBÉ SANGBANA,**

**La sanction internationale de la violation des Droits de l'Homme, Pedone, 2018**

La sanction internationale de la violation des Droits de l'Homme peine à atteindre les objectifs qui lui sont assignés. Les sanctions non juridictionnelles mises en place au sein du système de la Charte des Nations Unies sont le régime de droit commun, mais leur efficacité reste limitée pour la victime. Les Comités créés pour veiller à l'application des conventions relatives aux Droits de l'Homme prennent de simples recommandations à l'issue de l'examen des communications individuelles et sont incompétents pour connaître des violations graves. A défaut de mécanismes de sanction des violations graves, le Conseil de sécurité a étendu l'application des mesures collectives aux Droits de l'Homme. Le recours ainsi fait au Chapitre VII est confronté aux difficultés opérationnelles qui en limitent la portée. Face à ces difficultés, le Conseil de Sécurité a diversifié ses sanctions. Toutefois, qu'elles soient des sanctions ciblées ou des mesures juridictionnelles comme la création de juridictions pénales ou la saisine de la Cour pénale internationale, les mesures collectives sont axées sur l'individu et non l'Etat. Bien que ce dernier soit le titulaire des obligations internationales en la matière, il est à l'abri de toute sanction contraignante, collective ou pénale. L'absence de sanction efficace à l'encontre de l'Etat et la garantie insuffisante des droits de la victime impose une réforme du contentieux international des Droits de l'Homme, à l'aune de la protection régionale des Droits de l'Homme qui se distingue par sa juridictionnalisation et par les garanties des droits de la victime. Au-delà du renforcement des mécanismes des organes de traités, la création d'une juridiction universelle chargée de sanctionner la violation des droits de l'homme au sein du système des Nations unies doit être envisagée.



## LE CONCOURS EUROPÉEN DES PLAIDOIRIES RENÉ CASSIN

La Fondation René Cassin a organisé conjointement avec la Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion de l'Université de Strasbourg, la 33<sup>ème</sup> édition du Concours européen de plaidoiries René Cassin du 4 au 6 avril 2018. Ce concours était organisé grâce aux soutiens de Sciences Po Strasbourg, l'Université de Strasbourg, le Barreau de Strasbourg, les Editions Lexis Nexis, l'association Média Droit, la Cour européenne des Droits de l'Homme, le Conseil de l'Europe, la Région Grand-Est, la Ville de Strasbourg, le Ministère des Affaires étrangères et du développement international et le Ministère de la Justice du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg.

Ce concours de plaidoiries en droit européen des Droits de l'Homme propose, chaque année, aux étudiants de troisième année de License, de Master 1 ou Master 2 d'universités francophones, de traiter un cas fictif, tout d'abord à travers la rédaction d'un mémoire écrit, puis par une plaidoirie devant un jury de spécialistes. Le thème de cette année était : « Lanceur d'alerte et droit européen des Droits de l'Homme ». Le but de ce concours est de promouvoir les Droits de l'Homme au sein des Universités ainsi que de rendre un hommage à René Cassin, fondateur de la Fondation René Cassin et éminent défenseur des Droits de l'Homme.

128 participants, composant 32 équipes, sélectionnés sur la base d'un mémoire écrit, se sont affrontés pendant trois jours lors des demi-finales au Conseil de l'Europe et de la finale à la Cour européenne des Droits de l'Homme suivant la procédure en vigueur devant cette dernière. Les membres des jurys de demi-finales étaient des professeurs, maîtres de conférences, avocats et fonctionnaires du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des Droits de l'Homme.

L'équipe de l'Université d'Angers (requérant) et l'équipe de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne (défendeur) se sont affrontées lors de la finale, présidée par le journaliste Harry Roselmack, qui a eu lieu dans la grande salle d'audience de la Cour européenne des Droits de l'Homme. L'équipe de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne a remporté cette grande finale, ainsi que le Prix de l'équipe des meilleurs plaideurs.

Fondé en 1984, la renommée de ce concours ne cesse de s'accroître. Les demandes de participations sont toujours de plus en plus nombreuses, et le nombre d'équipes participantes est passé de 30 l'année dernière à 32 cette année, augmentant encore, par la même occasion le niveau de la compétition.

Des événements tels que des dîners, réceptions ou cocktails ont été organisés parallèlement à la compétition afin de favoriser les rencontres et les échanges mais également de faire de ce concours un moment de partage autour d'un but commun : la protection des Droits de l'Homme.





**CONCOURS EUROPÉEN  
DES DROITS DE L'HOMME  
RENÉ CASSIN** 33<sup>ème</sup> édition

**LANCEUR D'ALERTE  
ET DROIT EUROPÉEN  
DES DROITS DE L'HOMME**

**4, 5 & 6  
avril 2018  
STRASBOURG**



ibrahim.youssoufi.com

2017.com



## TÉMOIGNAGE

Stephen FAVRE-BULLY, Yohan BOUCHER et Yannis BERTHELIER

Etudiants, L3 de Droit (Université Jean Monnet, Saint-Etienne)  
Lauréats du Concours Européen des Droits de l'Homme René Cassin, 33<sup>ème</sup> édition



Le concours se divise en deux phases, la première écrite et la seconde orale. La première s'est déroulée de Septembre à Février. Etudiants en L3, il nous a fallu découvrir, par nous-même, la matière du droit européen des droits humains. L'exercice de rédaction de notre mémoire en défense a constitué, pour nous, une approche inédite d'une matière juridique, structurée par une logique d'application concrète à une situation circonstanciée. En ce sens, cette première phase a énormément contribué à notre formation juridique en raison des exigences de clarté, de synthèse et de rigueur requises.

La seconde phase a consisté en une préparation intensive aux plaidoiries, à travers des oraux d'entraînement, à une fréquence de 3 à 4 par semaine. Ceux-ci ont permis aux plaideurs de réaliser d'importants progrès à l'oral et de développer des méthodes de communication avec le conseiller juridique, élément central et essentiel dans nos stratégies de plaidoiries. Lors de la phase orale du concours, les plaidoiries étaient marquées, en ce qui nous concerne, par le travail de groupe : il était impératif, à notre sens, que chaque membre de l'équipe reste actif et apporte une aide au plaideur, afin que ce dernier puisse se concentrer sur la forme de sa plaidoirie et répondre aux questions fréquemment posées par le jury, qui permettaient de rebondir sur les problématiques essentielles posées par le cas d'espèce.

En dehors des plaidoiries en elles-mêmes, la phase orale du concours a permis des échanges d'une grande diversité, avec les membres des jurys comme avec les autres participants, dans une atmosphère somme toute loin de la rivalité et de la compétition à laquelle nous nous attendions, mais cordiale et franche, faisant de ce séjour à Strasbourg une véritable aventure humaine, dans un cadre idyllique, qui plus est. La cérémonie officielle de clôture du concours à l'Hôtel de Région ne marquait toutefois pas la fin de cette aventure. Nous avons en effet partagé un ultime repas avec l'ensemble des participants, à l'initiative de l'équipe réunionnaise, qui a voulu nous rassembler une dernière fois. Nous avons été marqués par cette ambiance chaleureuse qui nous a permis de vivre cette expérience loin de toute hostilité. Emplis d'émotions, nous sommes donc rentrés à Saint-Etienne. Et quelle surprise nous attendait ! Une cérémonie avait été organisée par notre Faculté en notre honneur.

Au terme de cette épopée, s'il nous avait fallu décrire en quelques mots ce nous ressentions, nous aurions tous en chœur répondu « fierté » et « reconnaissance ».

## LE CONCOURS DE PLAIDOIRIES DE BUDAPEST

La Fondation René Cassin a renouvelé son soutien l'organisation du 3ème Concours de Plaidoiries francophone dont la phase finale s'est déroulée le 23 novembre 2018 à Budapest (Hongrie). Le thème du Concours portait sur les cas de **violences conjugales**. Ce concours était organisé par l'Ambassade de France en Hongrie, l'Institut Français de Budapest et l'Université Eötvös Loránd en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie. Il était ouvert aux étudiants en droit francophones de Hongrie, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Bulgarie, Croatie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque et de France.

## PRÉSENTATION D'OUVRAGE

### Russia and the European Court of Human Rights: The Strasbourg Effect

Le 7 septembre 2018, la Fondation René Cassin a accueilli la présentation de l'ouvrage *Russia and the European Court of Human Rights: The Strasbourg Effect* dirigé par les Professeurs Lauri Mälksoo (Université de Tartu, Estonie) et Wolfgang Benedek (Institute of International Law and International Relations, Autriche).

## NOTRE PROGRAMME 2019

- Du 21 au 26 janvier 2019** : 1ère session de formation de Ouagadougou (Burkina Faso)
- Du 11 au 16 février 2019** : 6ème session de formation de Bamako (Mali)
- Du 3 au 5 avril 2019** : Concours Cassin 2019
- Du 29 avril au 4 mai 2019** : 4ème session de formation de Yaoundé (Cameroun)
- Du 17 au 28 juin 2019** : 22ème formation intensive sur le droit des réfugiés
- Du 1er au 26 juillet 2019** : 50ème session d'été
- Du 2 au 13 septembre 2019** : 3ème session de formation de Buenos Aires (Argentine)
- Du 16 au 27 Septembre 2019** : 10ème session de formation de Dakar (Sénégal)
- Du 28 octobre au 2 novembre 2019** : 1ère session de formation de Niamey (Niger)
- Du 25 au 28 novembre 2019** : 7ème session de formation «Mona Haddad des Droits de l'Homme» de Beyrouth (Liban)
- Du 2 au 12 décembre 2019** : 8ème session de formation de Port-au-Prince (Haïti)





## FONDATION RENÉ CASSIN

Institut International des Droits de l'Homme  
International Institute of Human Rights

1969 - 2019



*#FondationReneCassin*

---

2, Allée René Cassin - F - 67000 Strasbourg  
Tél. : +33 (0)3 88 45 84 45 | Fax : +33 (0)3 88 45 84 50  
administration@iidh.org | [www.iidh.org](http://www.iidh.org)